

RÉFUGIÉS AFRICAINS

HAMEL CONTREDIT OUYAHIA

Page 3



MAIRE D'ALGER-CENTRE

BETTACHE CLAQUE LA PORTE DU MPA ET ACCUSE BENYOUNES

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3138 | Mardi 18 juillet 2017 Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MONDIAL 2017 DE HANDBALL
DES U-21

COUP D'ENVOI CE SOIR À LA SALLE HARCHA

Page 17

17 WILAYAS AFFECTÉES

LES VICTIMES DES INCENDIES SERONT INDÉMNISÉES

Page 3



SECTEUR DE LA SANTÉ

LE MINISTRE APPELLE LES SYNDICATS AU DIALOGUE

Page 5



DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX
PAR LES ENTREPRISES

LE DÉLAI FIXÉ AU 31 JUILLET PROCHAIN

Page 6

OULD ALI A INSTRUIT LES DIRECTIONS DE WILAYA LES PISCINES GRATUITES AUX JEUNES

Page 5



NOUVEAU RÉGIME DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

TEBBOUNE GÈLE LA CESSION DES FERMES PILOTES

Page 3

PRODUITS AGRICOLES EN EXCÉDENT

CHUTE DES PRIX DES LÉGUMES ET FRUITS

Page 5

REPÈRES %

10

projets d'investissement annulés à Laghouat pour assainir le foncier industriel.

17

affaires liées à la cybercriminalité enregistrées durant le 1^{er} semestre 2017 à El-Tarf.

52

inspecteurs - officiers de la PJ - ont prêté serment auprès de la cour judiciaire de Blida.

Mostaganem inaugure son parc d'attractions et de loisirs

Le parc de loisirs et d'attractions "Mostaland", réalisé à Kharrouba, à l'est de la ville de Mostaganem, a été inauguré parallèlement à l'ouverture de la 50^e édition du Festival national du théâtre amateur FNTA. Le wali de Mostaganem, Abdelwahid Temmar, a présidé, en présence des autorités locales, la cérémonie d'ouverture du "Mostaland", marquée par un carnaval et un défilé auxquels ont pris part pas moins de 700 personnes entre clowns, enfants, comédiens, associations, oopératives théâtrales, troupes folkloriques et de fantasia. Ce lieu de divertissement comprend un zoo, des espaces de jeux, un bassin aquatique d'une surface de 12 hectares, une piste de patinage sur glace, trois restaurants, un hôtel, des jeux aquatiques, une piscine, des locaux commerciaux, des cafétérias et un parking doté d'une capacité de 5.000 véhicules. Le zoo dispose de 80 cages, un parc aquatique, un aquarium, un jet d'eau musical, des plans d'eau pour oiseaux, reptiles ainsi qu'une pépinière. D'autres annexes sont disponibles, dont un laboratoire médical et un poste de sécu-



rité de la Protection civile... La réalisation de ce parc a nécessité un investissement de 200 millions de dinars de la part de la wilaya. Il génère 500 emplois permanents.

La connexion Internet fortement perturbée pour éviter la triche au Bac



Comme il fallait s'y attendre et pour éviter la divulgation des sujets et par là la triche lors des épreuves de la session spéciale du Bac, les autorités ont, de nouveau, bloqué la connexion via les réseaux mobiles et filaire. Certains sites étaient carrément inaccessibles dans la journée, pénalisant ainsi des

milliers d'utilisateurs.

Cela est d'autant plus lamentable que cette session s'avère être un véritable fiasco avec pas moins de 85 % de taux d'absentéisme. En effet, et pour tenter de donner un semblant de crédit à ces épreuves exceptionnelles, le terme est faible, du Bac, qui véhiculent malheureusement leur lot de casseroles ces dernières années, le réseau internet a été bloqué, du moins l'accès aux réseaux sociaux et certains sites. Cela permettra, peut-être la diffusion des sujets de cet examen sans candidats, mais cela se fait au dépens de millions de personnes qui n'ont d'autre choix que de prendre leur mal en patience. Pour rappel, 104.000 candidats retardataires et autres absents à la première session subissent, depuis jeudi dernier, les épreuves de la session spéciale du Bac. Il reste à espérer qu'Algérie Telecom pense à indemniser ses abonnés pour ces jours "sans".

Alger, ville morte après 19h

Tout le monde aura constaté, du moins les personnes dépendant du transport public pour leurs déplacements, qu'il est strictement impossible de trouver, à Alger, un seul bus privé après 18h30. Une triste réalité en plein été, que dire de l'hiver où les transporteurs arrêtent de circuler dès 17 h ayant fait le plein - financièrement - dans la journée. Cela nous pousse même à croire qu'ils ont passé un "deal" avec les chauffeurs de taxi clandestins en maraude qui investissent les lieux dès 18 h demandant des tarifs exorbitants, se sachant en position de force. À titre d'exemple 800 à 900 DA, ça peut aller jusqu'à 1.000 DA - à la tête du client - de la station du 2-Mai vers Quahwat-Chergui.

On avait pourtant parlé et promis une capitale - noctambule - bien éclairée avec des commerces ouverts de nuit pour permettre aux familles de flâner et même faire leurs courses en dehors des horaires de bureau. Il y a malheureusement loin de la coupe au lèvres et on se retrouve livré à une faune sans scrupule et les seuls êtres vivants à roder dans la capitale après ce couvre-feu imposé restent les chiens et chats errants à la fête au milieu des décharges sauvages qui fleurissent à chaque coin de rue d'une capitale qui se meurt un peu plus chaque jour. On arrive pourtant à gérer le transport de nuit pendant le mois de Ramadhan, pourquoi ne pas continuer les



autres mois de l'année, du moins jusqu'à 20h-21h. Pour rappel des milliers de personnes sont contraintes de travailler jusqu'à plus d'heure, n'ayant pas la chance de bénéficier des horaires administratifs...

Abdelmadjid Tebboune

"Le gouvernement s'éloignera des polémiques stériles pour focaliser son effort collectif sur la réalisation de sa mission en faisant prévaloir la stabilité du pays et la cohésion sociale au-dessus de toute autre considération."

D
I
X
I
T

Elle vole sa bicyclette... volée

Une habitante de Bristol s'est décidée à voler sa propre bicyclette qui lui avait été dérobée la veille et mise en vente sur Facebook.

La jeune femme avait laissé son vélo dans le centre de la ville, non loin du centre de presse Watershed, pour aller prendre son petit-déjeuner. Au moment de le récupérer, elle a constaté sa disparition et s'est adressée à la police.

Elle a publié un cliché de sa bicyclette sur Facebook demandant l'aide des internautes. Très rapidement on a découvert que le vélo avait été mis en vente sur Internet.

Jenny a pris la décision de tendre un piège à son voleur et a répondu à l'annonce publiée en ligne. Elle a ensuite contacté les forces de l'ordre pour qu'elles l'accompagnent à son rendez-vous avec l'acheteur, mais ces dernières ont refusé de le faire. La jeune femme a alors tout simplement décidé de voler sa propre bicyclette.

Elle a prétendu vouloir l'acheter et a posé de nombreuses questions sur ma bicyclette. Elle a demandé à l'essayer et est partie... en vitesse laissant le voleur bredouille.

Des vaches laitières nourries aux restes de... bière

A Ploudalmézeau, en France, les déchets produits par la fabrication de bière de la Brasserie des Abers sont recyclés en nourriture pour les vaches laitières de Kermerrien et de Gwel-ar-mor.

Créée il y a 17 ans, la brasserie produit toute une gamme de bières artisanales au succès sans cesse croissant.

Chaque année, ce sont ainsi 30 tonnes de drèches (résidus d'orge) qui sortent des cuves. Ces éléments non solubles - qui restent après fermentation et transformation de l'amidon des grains d'orge en alcool - ne sont toutefois pas sans intérêt. Bien au contraire! Riches en énergie, protéines et minéraux, ils constituent un complément alimentaire idéal pour les ruminants.

Pendant des années, ce sont des vaches ploudalméziennes, puis les animaux du parc de Moulin-Neuf qui en ont profité.

Depuis quelques mois, en raison de volumes devenus trop importants, ce sont les 105 laitières du Gaec Gwel-ar-mor, à Kermerrien, qui s'en régaleront. À raison, chacune, de 1,2 kg de drèches par jour, dégustées sans se faire prier!

17 WILAYAS AFFECTÉES

Les victimes des incendies seront indemnisées

Des mesures d'indemnisation et de compensation de tous les habitants des 17 wilayas affectées par les incendies de forêts déclarés durant la semaine écoulées seront mises en œuvre dès la semaine prochaine, a annoncé, hier, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Animant une conférence de presse à l'issue de sa visite de la localité d'Aït Yahia Moussa dans la wilaya de Tizi-Ouzou, le ministre a assuré qu'une fois le travail de recensement de tous les dégâts occasionnés aux habitants des wilayas ayant connu des incendies de forêts est achevé par les commissions installées au niveau de ces mêmes wilayas, les victimes seront toutes indemnisées.

Il a précisé, dans le même sillage, qu'il sera notamment d'indemniser et de compenser les citoyens ayant perdu leurs maisons, leurs cheptels et leurs oliviers.

L'argent destiné à cette opération d'urgence sera puisé, selon le ministre, du Fonds national des catastrophes naturelles. Répondant aux critiques sur l'interven-

tion des secours durant les incendies enregistrés à Aït Yahia Moussa, Nouredine Bedoui, a reconnu l'existence des insuffisances face à l'ampleur des feux tout en démentant toute défaillance de la part des éléments de la protection civile.

Il a assuré que des enseignements seront tirés de cette situation de catastrophe naturelle pour y remédier à travers notamment le renforcement des capacités d'intervention des sapeurs pompiers en levant le gel qui frappe certains projets inscrits à l'indicatif de la wilaya de Tizi-Ouzou à l'instar des postes avancés.

Parallèlement à cette mesure, un plan spécial sera lancé pour ouvrir de nouvelles pistes agricoles supplémentaires afin de permettre à l'avenir l'accès aux secours, selon le ministre de l'intérieur.

Sous ordre de Bouteflika

Le ministre de l'Intérieur, Nouredine Bedoui, s'est déplacé spécialement à Aït Yahia Moussa, dans la daïra de Draâ El-Mizan, pour constater de visu la situation suite aux incendies qui ont ravagé la région.

Aït Yahia Moussa est le village le plus affecté avec pas moins de 800 hectares de forêts dévastés sur les 2.300 recensés de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Sur sa route à Aït Yahia Moussa, Nouredine Bedoui, a marqué une halte au village Aït Rahmoune pour présenter ses condoléances à la famille de Kerouane Rabah, 64 ans, décédé mercredi en participant avec les villageois à la lutte contre les flammes. "On est là pour évaluer les dégâts et prendre les mesures pour prévenir

ce genre de situation", a déclaré en substance le ministre de l'Intérieur.

Puis d'ajouter que "le président de la République a donné des instructions pour indemniser toutes les victimes des incendies" dont une soixantaine ont vu leurs maisons ravagées par le feu alors qu'une soixantaine d'autres ont perdu leur bétail.

Une manière indirecte de sa part de répondre aux critiques des partis de la région, notamment le FFS qui avait accusé les autorités de négligences face aux multiples départs de feux qui avaient sinistré la région.

De leur côté, les habitants, avec lesquels le ministre a longuement échangé, ont demandé des sanctions contre les auteurs de ces incendies criminels.

L. B.

MAIRE D'ALGER-CENTRE

Bettache claque la porte du MPA et accuse Benyounes

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Abdelhakim Bettache, coordinateur du bureau de la wilaya d'Alger, a démissionné, hier, du Mouvement populaire algérien (MPA). Dans sa lettre de démission, le président de l'APC d'Alger-Centre évoque des "pratiques malsaines" et des "coups enfantins" dont les principaux objectifs étaient de "semmer la zizanie et porter atteinte à la stabilité du parti au niveau de la fédération d'Alger". "Vous étiez informé de cette situation. Mais vous n'avez point agi pour mettre fin à une sale campagne menée par des opportunistes. En fin de compte, il s'est avéré que vous étiez le principal instigateur de cette campagne

que ces mêmes opportunistes ont mené en dénigrant les militants et les cadres du bureau de wilaya d'Alger, tout en portant atteinte aux structures du parti", lâche Abdelhakim Bettache en direction d'Amara Benyounes. Le maire d'Alger-Centre accuse Amara Benyounes d'avoir agi en dehors du cadre réglementaire des statuts du parti et de son règlement intérieur. "Vous avez admis, cautionné et validé des pratiques malsaines qui ont porté et qui porteront atteinte au parti", écrit M. Bettache qui ajoute : "Cette campagne menée, orchestrée contre ma personne, les cadres et les militants sincères du parti, et préparée dans votre bureau, ne pourra

jamais m'affecter".

Le conflit entre le président de l'APC d'Alger-Centre et le secrétaire général du MPA ne date pas d'aujourd'hui. En mars dernier, la confection de la liste de candidatures à Alger pour les élections législatives du 4 mai avait suscité une vive tension au sein du parti. Abdelhakim Bettache avait alors déposé sa démission qui a été refusée par le Secrétaire général du parti. Au cœur du problème, les interférences de certains cadres dont le frère d'Amara Benyounes dans les missions du coordinateur.

Le conflit s'est accentué au lendemain des élections législatives, surtout après le limogeage du ministre du Tourisme, assure

un proche collaborateur d'Abdelhakim Bettache. "Absent du pays et en déplacement au Canada pour une mission officielle, on a tenté de le déstabiliser à travers des militants qui étaient complètement absents des structures", assure notre source qui affirme que plusieurs d'autres cadres ont déposé leurs démissions après le départ d'Abdelhakim Bettache.

R. R.

AGENCE NATIONALE DE RÉALISATION ET DE GESTION DE LA GRANDE MOSQUÉE D'ALGER

Badreddine Defous nommé directeur

PAR INES AMROUDE

Badreddine Defous a été nommé, dimanche, directeur de l'Agence nationale de réalisation et de gestion de la Grande mosquée d'Alger, a indiqué hier un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

Cette nomination fait suite au retard accusé dans les travaux de réalisation de la Grande mosquée d'Alger, l'objectif étant d'en accélérer la cadence pour livrer une partie (minaret, esplanade et salle de prière) dans les délais fixés, soit fin 2017, et ce, en application du programme du président de la

République, Abdelaziz Bouteflika, a précisé la même source. Cadre supérieur du secteur et ingénieur en chef en travaux publics et construction, Badreddine Defous est titulaire d'un ingéniorat d'Etat en travaux publics et construction. Il a occupé plusieurs postes, dont celui de directeur de l'urbanisme, de la construction et de l'habitat dans la wilaya de Batna, directeur de l'habitat dans la wilaya de Constantine, directeur de l'habitat et des équipements publics dans la wilaya d'Alger et directeur des équipements publics dans la wilaya d'Alger. M. Defous qui remplace Mohamed Guechi qui a été démis de ses

fonctions, a contribué à plusieurs projets d'envergure nationale, notamment la mosquée de l'Emir-Abdelkader dans la wilaya de Constantine, le lancement du projet de réalisation de la ville nouvelle Ali-Mendjeli dans la wilaya de Constantine et la réalisation de la faculté des sciences politiques et de l'information de l'Université Alger 3 (7.000 places pédagogiques), la faculté de droit de l'université Alger 1 (10.000 places pédagogiques) et la faculté de médecine de l'université Alger 1 (10.000 places pédagogiques).

I. A.

SUSPENSION DES IMPORTATIONS

L'Association des producteurs de boissons dénonce une "décision hâtive"

La décision du gouvernement de suspendre l'importation de plusieurs produits alimentaires et industriels suscite la colère des producteurs de boissons et de jus de fruits. "C'est une décision hâtive qui a été prise sans concertation", a dénoncé hier le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab), Ali Hamani. La décision du gouvernement de suspendre l'importation de plusieurs produits alimentaires et industriels prive en effet les producteurs de boissons de matières premières nécessaires au fonctionnement de leurs usines. Les banques commerciales

refusent en effet de domicilier des importations de concentré pour jus de fruits, une matière première destinée à la fabrication de ces boissons. "Il y a aussi l'interdiction d'importer les bouchons en plastique", ajoute M. Hamani. "Il faut préciser les positions tarifaires et ne pas être évasif", plaide-t-il. "Le ministère du Commerce aurait pu faire appel aux opérateurs", regrette encore M. Hamani, en ajoutant que la décision du gouvernement est intervenue en période de chaleur, durant laquelle la demande sur les boissons et les jus de fruits est forte. Selon M. Hamani, les producteurs

de boissons emploient 22.000 personnes. "Il y a 22.000 emplois directs et 60.000 emplois indirects dans ce secteur", précise-t-il. "Le gouvernement n'a pas bloqué uniquement la production pour le marché national, il a aussi bloqué l'exportation, parce que nous exportons des jus de fruits et des eaux minérales", remarque-t-il, en soulignant que son association a envoyé dimanche une lettre au ministère du Commerce pour "attirer son attention sur cette situation" et qu'"il attend une réponse".

R. N.

RÉFUGIÉS AFRICAINS

Hamel contredit Ouyahia

Abdelghani Hamel ne partage pas l'avis d'Ahmed Ouyahia sur les réfugiés africains. Pour le Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), les réfugiés africains en Algérie n'ont pas commis de dépassements graves. Interrogé hier sur d'éventuels dépassements de la part des réfugiés, le chef de la police a minimisé la situation. "Il y a des dépassements (de la part des réfugiés) mais c'est quelque chose de léger. Ce n'est pas quelque chose qu'on peut qualifier de phénomène", a-t-il dit. Pour lui, la question des réfugiés est "avant tout politique. Il appartient aux politiques de prendre les décisions. Nous les appliquerons", a-t-il dit. Ces déclarations viennent démentir celles d'Ahmed Ouyahia. "Ces étrangers en séjour irrégulier sont source de crime, de drogue et de plusieurs autres fléaux", a affirmé, le 9 juillet dernier, le directeur de cabinet de la présidence de la République. Des propos qui ont provoqué une vague d'indignation à travers le pays et des réactions à l'étranger.

R. N.

NOUVEAU RÉGIME DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Tebboune gèle la cession des fermes pilotes

Vingt-cinq fermes agricoles pilotes avaient été proposées aux investisseurs publics et privés. Le Premier ministre Abdelmadjid Tebboune a de nouveau fait barrage à une décision prise par son prédécesseur, Abdelmalek Sellal. En effet, l'actuel chef de l'exécutif a ordonné le gel de la cession des 25 fermes agricoles pilotes, a-t-on appris de source officielle. Rappelons qu'Abdelmalek Sellal, ex-Premier ministre avait présidé à la veille des élections législatives une réunion du Conseil de Participations de l'Etat (CPE) pour anticiper la cession des fermes pilotes, s'étalant sur de milliers d'hectares. Cette décision de Sellal avait été prise dans le cadre du nouveau régime de partenariat public-privé.

R. N.

COMPLEXE D'EL-HADJAR

Bedda reçoit les responsables et le partenaire social

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, a réuni samedi, les responsables des groupes Imetal et Sider, ainsi que les responsables, les cadres et le partenaire social du complexe sidérurgique d'El-Hadjar (Annaba), a indiqué un communiqué du ministère.

PAR RIAD EL HADI

Cette rencontre a été consacrée à l'examen de la situation de ce complexe "qui a connu par le passé des dysfonctionnements impactant sa productivité et sa rentabilité", a souligné la même source.

A cet effet, M. Bedda a reçu des explications sur le management, les modes d'approvisionnement en matières premières, les difficultés financières et techniques, ainsi que le climat social au sein du complexe d'El-Hadjar.

Rappelant que le but de cette rencontre était d'effectuer un état des lieux sur la situation du complexe, le ministre a saisi l'occasion pour "inciter les différentes parties à travailler en étroite collaboration dans un cadre serein et empreint de fraternité afin de permettre au complexe de retrouver ses niveaux de production et son



image du fleuron de l'industrie algérienne", a précisé le document.

M. Bedda a également insisté sur l'implication du partenaire social pour trouver "les solutions adéquates".

Constatant "une nette amélioration" dans le climat social au niveau du complexe, M. Bedda a exhorté les responsables de "veiller à la préservation de ce climat pour l'intérêt du complexe et de toute l'industrie algérienne".

Il a réitéré, dans ce contexte, la disponibilité de son département ministériel pour répondre "efficacement à toutes les préoccupations des travailleurs et à combler les insuffisances" constatées.

M. Bedda a évoqué, en outre, l'aspect formation pour assurer la relève, devenue "indispensable pour le développement du complexe, en raison de la déperdition et les départs à la retraite", en appelant à des recrutements sur base de "qualifications et compétences" avec une priorité aux jeunes de la région dans le respect de la réglementation.

Par ailleurs, M. Bedda a reçu des explications sur le fonctionnement du haut fourneau numéro deux, remis en service en

mars dernier après une opération de réhabilitation.

Selon les responsables du complexe, la durée des pannes survenues dernièrement au niveau de ce fourneau estimée à "quelques heures", entre dans le cycle normal d'exploitation.

Dans ce cadre, il a été convenu d'entreprendre des actions concrètes, sous les orientations du ministre, à l'effet d'améliorer la communication sur les aspects techniques liées au fonctionnement du complexe.

Les différentes parties prenantes à cette rencontre ont aussi exposé certains problèmes techniques et financiers qui influent négativement sur la production à l'instar de l'alimentation en eau, l'électricité, la qualité du minerai de fer issu des mines de Boukhadra et d'El-Ouenza (Tébessa).

En réponse à ces préoccupations, M. Bedda a instruit les responsables d'El-Hadjar de formaliser les besoins afin de saisir les autorités compétentes pour solutionner ces problèmes.

S'agissant du volet financier, M. Bedda a demandé à ce que la deuxième phase du plan de développement du complexe soit revue et actualisée en prenant en compte

les évolutions récentes, avec la prise en charge des aspects techniques.

Ainsi, pour permettre au complexe d'augmenter sa production et de réduire la facture d'importation de l'acier et de contribuer à la nouvelle dynamique que connaît le secteur, notamment dans le domaine de l'industrie mécanique, M. Bedda a instruit les responsables d'établir une feuille de route avec des actions ciblées et la soumettre pour approbation.

Déclic pour un changement réel

Par ailleurs, le syndicat de l'entreprise, a évoqué, dans un communiqué, une rencontre "unique en son genre", précisant que c'est la première réunion réservée au partenaire social mené par le secrétaire général du syndicat de l'entreprise et les cadres gestionnaires du complexe d'El-Hadjar.

Saluant les faits "très positifs" de cette réunion, le syndicat de l'entreprise a également qualifié cette rencontre de "décliv pour un changement réel" afin de réussir le défi "tant attendu" et arriver à la sauvegarde du patrimoine de l'État, en incitant tous les travailleurs et les cadres fidèles à doubler leurs efforts et veiller sur leur gagne-pain.

Enrichie par des orientations capitales, selon le syndicat, cette rencontre contribuera ainsi à la promotion du secteur de la sidérurgie, notamment le complexe d'El-Hadjar et son rôle "fondamental" pour participer au redressement économique.

R. E.

RETRAIT RAPIDE DE DOCUMENTS JUDICIAIRES Le Net à la rescousse

Depuis son inauguration en 2015, le site web du ministère de la Justice aura permis, à quelque 106.000 citoyens, de s'y faire délivrer sur un simple clic, leur certificat de nationalité, un casier judiciaire ou bien un jugement. Le directeur de la modernisation au sein de ce ministère, Abdelhakim Haka tient à relever que l'Algérie est le seul pays dans le monde à avoir inauguré un système de "signature automatisé", par le biais duquel il lui est possible de pouvoir disposer rapidement d'un document délivré auparavant par les administrations judiciaires. L'entrée en service de ce système de I-Justice a permis de réduire, de moitié, les déplacements effectués habituellement par les nationaux pour entrer en possession de documents judiciaires. Le procureur adjoint de la république au tribunal de Sidi-M'hamed, à Alger, Mohamed Kamal Eddine Touijini, a expliqué que pour pouvoir bénéficier des facilitations offertes par la signature automatisée et obtenir le retrait rapide de ces derniers, tout citoyen doit au préalable remplir un document "très simple" et, en même temps, communiquer son numéro de téléphone. Après cette procédure, dit-il, celui-ci se voit communiquer le mot de passe par le biais duquel il pourra accéder au centre d'appel du ministère de la Justice, afin de s'y faire délivrer les documents souhaités. A noter que pour pouvoir disposer de ce service, les utilisateurs doivent, bien sûr, disposer d'un PC équipé d'une imprimante.

R. N.

FONDS DE COMPENSATION DES FRAIS DE TRANSPORT DANS LE SUD

Plus de 5 milliards DA alloués

PAR RACIM NIDAL

Une enveloppe financière de 5,27 milliards de dinars a été allouée au Fonds de compensation des frais de transport dans le sud du pays au titre de l'exercice 2017, apprend-on auprès du directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderrahmane.

Avec cette enveloppe globale, un montant de 3,635 milliards DA a été dégagé pour couvrir les besoins de 2017 dont une première tranche d'un montant de 1,635 milliard DA a été mobilisée pour couvrir les réalisations physiques et financières effectuées au titre du 1er semestre 2017 (mandatement et mise en œuvre de la procédure en cours avec la DFMG).

En outre, un montant de deux (2) milliards DA a été dédié pour l'assainissement des dettes détenues par les opérateurs affiliés à ce fonds régional.

Par ailleurs, pour corriger les dysfonctionnements que connaît ce fonds, Aït Abderrahmane préconise la révision du dispositif réglementaire le régissant, l'assainissement des dettes cumulées dans le cadre du dispositif de ce compte spécial, la délimitation du périmètre d'approvisionnement, la révision de la liste des produits éligibles et du barème le quel est fixé actuellement à 3 DA la tonne kilométrique

transportée pour l'inter-wilayas, et à une fourchette entre 1,8 DA et 9 DA, selon l'état des itinéraires, pour la tonne kilométrique transportée en intra-wilaya.

Il propose également la suspension du dispositif pour les wilayas dont le nombre d'adhérents et faible, voire nul (Nâama, El-Bayadh, El-Oued, Ouargla et Ghardaïa), la relance des inspections des services, la mise en place d'un dispositif pour l'évaluation des besoins réels et la révision de la convention du Fonds avec les adhérents. Pour rappel, plusieurs anomalies ont été constatées dans le fonctionnement de ce Fonds créé en 1996.

En matière d'approvisionnement, il a été constaté que les produits transportés portent essentiellement sur la farine, la semoule, le sucre, l'huile et les légumes secs alors que la liste est plus large.

En effet, les produits éligibles au remboursement des frais de transport par ce Fonds se composent aussi des laits destinés à la consommation humaine (adultes et infantiles), la farine infantile, le café, le thé, le concentré de tomate, les blés dur et tendre, la poudre de lait, la levure, le riz, les pâtes alimentaires, les aliments de bétail, le savon de ménage et en poudre, la pomme de terre, les articles et fournitures scolaires, la presse écrite, le gaz butane, les médicaments, les matériaux de construction (rond à béton, bois et treillis

soudé) et le gaz en vrac destiné à l'enfûtage.

L'autre constat relevé est que l'approvisionnement se fait parfois à partir de wilayas lointaines alors que des produits éligibles à ce dispositif sont disponibles dans des zones plus proches des régions concernées.

Sur le plan de la gestion financière des dossiers de remboursement, il a aussi été constaté des lourdeurs dans l'examen des dossiers par les services du ministère des Finances, ainsi que des lenteurs dans la procédure administrative relative au virement de la dotation financière.

Actuellement, dix wilayas sont concernées par ce dispositif : Adrar, Tamanrasset, Béchar, Illizi, Ouargla, El-Oued, Ghardaïa, Nâama, El Bayadh et Tindouf.

En versant des compensations aux opérateurs activant dans l'approvisionnement de ces wilayas, le Fonds de compensation des frais de transport dans le sud du pays vise à préserver le pouvoir d'achat des citoyens résidant dans les régions du sud du pays pour les produits de première nécessité et de certains matériaux de construction de base, et à développer l'activité commerciale au niveau de ces régions.

R. N.

ABONDANCE DE LA PRODUCTION DES PRODUITS AGRICOLES

Chute des prix des légumes et fruits

La production agricole maraîchère observe une croissance assez évolutive. Les récoltes de fruits et légumes sont abondantes selon des responsables du secteur agricole, ce qui traduit une baisse dans les prix.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Contrairement à la saison 2016, cette fois-ci, les produits maraîchers semblent inverser la tendance avec une production record de plusieurs produits. Ainsi la tomate, la pomme de terre, le poivron et l'oignon sont les ingrédients alimentaires qui restent disponibles à bas prix. Dans les marchés, la tomate s'écoule parfois à 20 DA le kilo alors que dans certaines régions, elle est cédée symboliquement à moins de 15 DA. La pomme de terre qui coûtait il y a quelques mois près de 100 DA, est disponible sur les étals entre 30 et 40 DA.

Même constat pour les autres légumes tels le poivron à 50 DA et la salade à 60 DA.



Idem pour les fruits de saison où le kilo de raisin à 180 DA reste un peu cher alors que pour le melon, la pastèque et les prunes, les prix restent des plus abordables. Pour le SG de l'UNPA, Mohamed Alioui "les prix bas constatés sur les marchés ont été le fruit d'une bonne récolte grâce au nouveau plan d'extension productif" indique-t-il dans une déclaration à la presse.

Ce dernier estime que "les fellahs se sont

mobilisés après avoir bénéficié d'une assistance dans l'irrigation et la culture de la semence". L'investissement de quelque 220 milliards de dinars cette année en amont et en aval a rendu possible un décollage agricole après des années de décrépidité.

En effet, de nouvelles exploitations ont été créées cette année avec une extension de 20 % des surfaces consacrées à l'arboriculture.

Le ministre de l'Agriculture, Abdelkader

Bouazgui, a estimé dans une intervention publique avec les producteurs que "l'État va réduire de beaucoup les importations dont certains produits".

Il faut retenir dans ce cadre que les importations de certains fruits classés comme produits de luxe à l'instar de la banane qui a son quota, sont interdits. Plus question d'importer de la tomate espagnole puisque la production est largement suffisante. Ni les fraises, les pommes, ou les fruits secs qui sont les produits les plus consommés.

Au contraire, des producteurs se lancent actuellement vers leur exportation. Ce qui est un bon signe de la relance agricole.

Toutefois, il reste des points que le syndicat des agriculteurs en l'occurrence l'UNPA tente de trouver des réponses. Selon Mohamed Alioui, "les fellahs qui subissent des ravages de récoltes, soit à cause de pluies torrentielles ou des incendies doivent obtenir des compensations". Il a estimé que "jusqu'à aujourd'hui, les pertes subies n'ont pas été dédommées".

Il appelle ainsi les autorités à trouver une solution urgente à ce problème.

F. A.

SELON YUCEF CHORFA

2018, "année du logement par excellence"

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville, Youcef Chorfa, revigore fortement l'espoir des demandeurs de logement, tous types confondus. Implicitement, il appuie, ainsi, les prévisions du Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, qui a fixé cette échéance pour achever, au moins dans une grande partie, ce programme majeur du président de la République.

Anticipant une réunion d'évaluation de son secteur où le programme du logement

constituera un point d'orgue et qu'il chapeautera, aujourd'hui mardi, le ministre a laissé entrevoir, aujourd'hui, plusieurs axes positifs sur lesquels il construit son optimisme.

Le paramètre le plus important est inhérent à l'épuration de la situation financière des entreprises engagées dans ces chantiers et qui constituent, comme de juste, la clef de voûte de ce méga programme. "La situation financière des entreprises a été assainie en juin dernier et l'opération reste toujours en cours" a

souligné Chorfa, dans ce contexte. Evoquant, ensuite, un bilan d'actualité, il a rappelé que 130.000 logements au total ont été réalisés au premier semestre 2017 ajoutant qu'au mois de juillet en cours, 9.000 logements dans les différentes formules ont été attribués à l'échelle nationale, dont 3.200 à la nouvelle ville de Sidi-Abdellah (Alger). Egalement, il a fait état de 75.000 unités distribuées, à l'échelle nationale, dans le cadre de la deuxième tranche de l'habitat rural.

Mais le clou de l'annonce reste ce pro-

gramme d'attribution "d'un très grand nombre de logements, à travers plusieurs wilayas, à l'occasion de la Journée du 20 Août et du 1^{er} Novembre" a promis Chorfa.

C. A.

SECTEUR DE LA SANTÉ

le ministre appelle les syndicats au dialogue

PAR RANIA NAILI

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a souligné hier l'intérêt de privilégier "le partenariat et le dialogue" avec les partenaires sociaux, a indiqué son département ministériel dans un communiqué. En recevant le président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSSP), Lyes Merabet, dans le

cadre du cycle de rencontres du ministre avec l'ensemble des partenaires sociaux, le ministre a affirmé que "tous nos partenaires doivent être partie prenante de ce que nous faisons et, à ce titre, aucun corps de la santé ne sera exclu des discussions autour des projections futures du système de santé", note le communiqué. Cette rencontre a permis de relever "une identité des points de vue sur la nécessité de remettre le médecin généraliste

au centre de l'organisation des réseaux de prise en charge du patient concernant notamment les soins de santé de base".

Les deux parties ont, par ailleurs, examiné la nécessité de "revoir la formation et le rôle du médecin généraliste, appelé à devenir le médecin référent au centre de l'organisation de l'offre de soins", précise la même source".

R. N.

IMPORTATION DE VOITURES DE MOINS DE 3 ANS

"Pas à l'ordre du jour" pour Ahmed Saci

Le ministre du Commerce, Ahmed Saci a exclu, une fois de plus, toute possibilité de retour à l'importation des voitures de moins de 3 ans, soulignant que "la question n'est même pas à l'ordre du jour dans le programme du gouvernement".

Depuis l'instauration du contingent, s'agissant de l'importation des véhicules neufs et surtout l'instauration des autorisa-

tions, provoquant du coup une envolée des prix sur le marché, la rumeur du retour à la l'ancienne formule d'importation des véhicules de moins de trois ans est revenue en force dans les milieux de l'automobile.

Face à l'incapacité du gouvernement à satisfaire la demande, désormais soumise au régime des quotas, des députés de plusieurs partis politiques, promettent de poser la question du retour à la formule des

voitures d'occasion à la reprise des travaux de l'APN, le mois de septembre.

Pour ce qui est des autorisations d'importation des véhicules par les concessionnaires, rien n'est encore décidé à en croire Ahmed Saci qui précise que "le dossier est au niveau du ministère de l'Énergie et des Mines qui travaille toujours à la mise en place du nouveau cahier des charges".

R. N.

OULD ALI A INSTRUIT LES DIRECTIONS DE WILAYAS Les piscines gratuites pour les jeunes

Bonne nouvelle pour les jeunes et enfants d'Algérie. Le ministère de la Jeunesse et des Sports vient d'instruire les directions de wilaya afin d'assurer la gratuité de l'accès aux piscines en cette période estivale. Un communiqué reçu à notre à notre rédaction explique que cette mesure entre dans le cadre du programme spécial vacances d'été 2017 arrêté par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Cette mesure s'ajoute à celle de l'adaptation des horaires d'ouverture des établissements de jeunesse et des sports aux "horaires adéquats et privilégiés".

Dans le même ordre d'idées, le ministre a instruit les directions de la jeunesse d'assurer une "animation permanente et diversifiée" dans l'ensemble des wilayas et de développer le programme de mobilité des jeunes dans le cadre des conventions d'échanges inter-wilayas notamment en direction des villes côtières.

S'agissant du programme de prise en charge de 30.000 enfants des wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux dans des centres des vacances et de loisir sur le littoral le ministre il a décidé que la durée sera de 15 jours "conformément au programme spécial établi".

Le MJS a par ailleurs souligné "l'apport" des fédérations nationales qui, à travers de l'animation sportive, ont initié des enfants à la pratique sportive.

R. N.

EN PRÉVISION DE L'AÏD EL-ADHA

Le mouton à la portée des petites bourses

Un grand souci de moins pour les milliers de pères de famille aux faibles revenus, qui chaque année sont hantés par l'angoisse et le stress à l'arrivée de la fête du sacrifice ! Ainsi, Mohamed Alioui, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens a crevé l'abcès en annonçant cette bonne nouvelle qui consiste en l'acquisition de ce qu'on appelle la ayada, jusqu'à 20.000 dinars.

PAR IDIR AMMOUR

Contrairement aux années précédentes, où le prix du mouton était l'otage d'un nombre ahurissant de facteurs, pour la plupart n'obéissant à aucune règle, ni logique, que le cheptel soit en hausse ou en



baisse. "Cette année, le mouton de l'Aïd devrait être à la portée de tous les citoyens", a-t-il affirmé avec beaucoup d'assurance. "Le prix du mouton moyen devrait s'établir autour des 20.000 dinars", a assuré Ahmed Saci "Le gros mouton de 50 kg, dont les prix avoisinent d'habitude les 90.000 dinars, devrait coûter aux alentours des 40.000-45.000 dinars", a-t-il ajouté en se référant à la crise que vit actuellement le marché du bétail. Cette nouvelle ne fera certainement pas seulement des heureux à l'instar des bourses moyennes, qui trouveront bien leur compte.

Néanmoins, elle pourrait faire mal à la mafia de la spéculation qui sévit chaque année à la même période. Alors que les éleveurs cèdent leurs moutons à des prix raisonnables, cette mafia les fait grimper à la même vitesse que le mercure de cet été caniculaire. Pour être plus rassurant, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens revient à la charge en affirmant que "l'offre dépasse largement la demande. Pour cette année, on a enregistré plus de 28 millions de têtes d'ovins (26 millions l'an dernier, ndlr)", alors qu'en moyenne on sacrifie pendant l'Aïd près de

4 millions de têtes. Toutefois, il tient à souligner la détresse des éleveurs qui non seulement sont à la merci des spéculateurs, mais connaissent des pertes importantes du fait qu'ils n'arrivent pas à écouler leurs marchandises. "Les autorités doivent créer toute une industrie autour de l'élevage, notamment en ce qui concerne la viande congelée que l'on importe à coup de millions d'euros d'Inde et d'Argentine. Cela sauvera nos éleveurs, conservera le pouvoir d'achat des citoyens et sauvegardera les devises de l'État", a-t-il mis en avant, non sans préciser que plus de 3 millions de tonnes de laine de mouton ne trouvent pas preneurs. Il en profite pour faire le même constat alarmant en ce qui concerne les agriculteurs qui se retrouvent sur la paille à cause d'une... grosse production. "Comme les éleveurs, les agriculteurs qui ont eu une belle récolte enregistrent de grosses pertes faute de l'absence d'une industrie de transformation et de conservation du surplus de récoltes...", avoue-t-il.

I. A.

DÉPÔT DES COMPTES SOCIAUX PAR LES ENTREPRISES:

Le délai fixé au 31 juillet 2017

PAR RAYAN NASSIM

Le délai du dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2016 par les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale a été fixé au lundi 31 juillet 2017, a indiqué le Centre national du registre de commerce (CNRC) dans un communiqué. Le CNRC rappelle que les sociétés con-

cernées par cette procédure sont les Sociétés par action (SPA), les Entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL), les Sociétés à responsabilité limitée (SARL), les Sociétés en nom collectif (SNC) et les Sociétés en commandite simple (SCS). Le Centre du registre de commerce "a mobilisé les moyens nécessaires pour faciliter aux opérateurs

économiques l'opération de dépôt qui se fait au niveau de ses antennes locales, implantées au niveau des 48 wilayas", note-t-il. A ce titre, les guichets de l'ensemble de ses antennes locales seront ouverts, exceptionnellement, au-delà des heures de travail réglementaires y compris durant les samedis 22 et 29 juillet 2017. Le CNRC précise, par ailleurs, que les

sociétés dépositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur notamment l'inscription au fichier national des fraudeurs. Pour rappel, le nombre global d'entreprises inscrites au registre de commerce s'élevait à 172.857 sociétés à la fin 2016 dont 16.202 nouvelles entités.

R. N.

SENSIBILISATION ET COLLECTE DE SANG

Lancement d'une opération au port d'Alger

Une opération de sensibilisation et de collecte de sang a été lancée hier au niveau du port d'Alger par le Croissant-Rouge algérien (CRA), en collaboration avec l'Agence nationale du sang (ANS) et l'entreprise DPW (Dubai port world).

Cette opération, qui s'étalera sur deux jours, vise à sensibiliser davantage la société civile sur la nécessité des dons réguliers et volontaires de sang et à "recruter" de nouveaux donneurs en particulier les jeunes, selon les organisateurs.

Dans une déclaration à l'APS, le représentant du CRA, Dr Belhout Mahfoud, a expliqué que cette opération "entre dans le cadre des initiatives menées par le CRA pour la promotion de la cul-

ture de la collecte du sang et ce, dans le cadre de la solidarité avec les malades".

Le directeur général de DPW Alger, Samir Boumati, a indiqué que "ce genre d'initiative contribuera à sauver des vies et à intensifier la solidarité avec les malades notamment en été où les réserves de sang connaissent une baisse sensible", tout en exprimant son souhait de mobiliser un maximum de volontaires. La société civile est appelée à se mobiliser pour réaliser l'objectif d'autosuffisance du don de sang afin d'assurer un approvisionnement national en sang et en produits sanguins, a-t-il indiqué. La collecte de poches de sang a enregistré en 2015 une hausse de 6 % en Algérie par rapport à l'année 2014,

dont 2/3 ont été recueillies au niveau des structures de transfusion sanguine fixes et 1/3 en collecte mobile, selon des chiffres du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière. En 2015, 539.891 poches de sang ont été collectées à travers le territoire national, représentant une augmentation de 6 % par rapport à l'année 2014 dont 2/3 ont été recueillis au niveau des structures de transfusion sanguine fixes et 1/3 en collecte mobile. Selon la même source, 69 % des dons sont issus de donateurs bénévoles dont 24 % réguliers et 45 % occasionnels, cependant 31 % des dons proviennent encore de donateurs de compensation

R. N.

ACCIDENT DE LA ROUTE

Cinq morts déplorés à Aflou

Cinq personnes ont été tuées, dont une fillette, dans un accident de la route survenu hier sur la Route nationale numéro 23, dans la wilaya de Laghouat. L'accident, qui s'est produit très tôt à mi-chemin entre la ville d'Aflou et Gueltat Sidi-Saâd, a impliqué deux véhicules, un camion frigorifique et un fourgon.

Selon le correspondant de la Radio algérienne à Laghouat, un conducteur aurait perdu le contrôle de son véhicule et aurait percuté frontalement l'autre véhicule arrivant en sens inverse. Les corps des victimes ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier d'Aflou, établissement vers

lequel ont également été évacués les deux blessés.

Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de l'accident.

R. N.

POLICE ALGÉRIENNE

L'ambassadrice des États-Unis salue son professionnalisme

L'ambassadrice des États-Unis à Alger, Joan Polaschik, a salué le professionnalisme de la Police algérienne et son rôle pionnier dans le renforcement de la coopération policière, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Lors de l'audience accordée par le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, Mme Polaschik a salué "le professionnalisme de la Police algérienne et son rôle pionnier dans le renforcement de la coopération policière sur les plans régional et international", conclut le document.

R. N.

SALON INTERNATIONAL AGROALIMENTAIRE "FOOD HÔTEL MALAYSIA" - FMH 2017

Les opérateurs économiques algériens en quête de partenaires

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) convie les opérateurs économiques et les exportateurs algériens, tant publics que privés, à participer au Salon international agroalimentaire qui se déroulera en Malaisie "Food Hôtel Malaysia" du 26 au 29 septembre.

PAR AMAR AOUIMER

Cette manifestation économique et commerciale "FHM 2017" englobe les produits de l'agriculture et de l'agroalimentaire, les expositions pour la restauration et les boissons, mais égale-

ment les équipements les services et les différentes technologies inhérentes à la cuisine et la restauration.

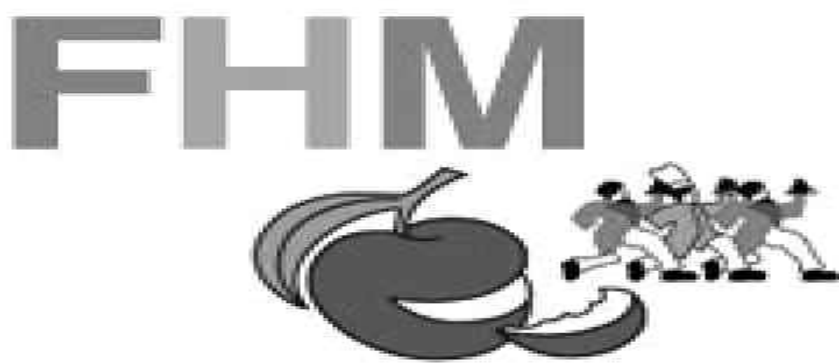
Les responsables de l'Agence indiquent que "l'Algex en collaboration avec la Ssfex organise la participation à la 14^e édition du Salon international agroalimentaire Food & Hôtel Malaysia- FMH qui se tiendra du

26 au 29 septembre 2017 au Centre des conventions de Kuala Lumpur - Malaisie. Cette manifestation entre dans le cadre du programme officiel de la participation de l'Algérie aux foires et salons à l'étranger au titre de l'année 2017".

Le FHM, premier événement international de l'alimentation en Malaisie, qui s'or-

ganise pour sa 14^e édition sous le slogan "La recette éprouvée pour le succès", est aussi spécialisé dans la boulangerie, les boissons, l'industrie agroalimentaire, l'hôtellerie, la restauration, mais aussi dans le conditionnement et l'emballage. Ce salon a attiré lors de sa 13^e édition plus de 22.759 visiteurs professionnels originaires de 57 pays et plus de 1.200 exposants venant de 50 pays sur une superficie totale d'exposition de 17.000 m². Inscrit dans le programme officiel de participation de l'Algérie aux foires et salons économiques à l'étranger au titre de l'année 2017, de ce fait, les participants algériens bénéficieront de la prise en charge des frais de participation, incluant la location des stands et l'acheminement des marchandises à hauteur de 80 % par le Fonds spécial de promotion des exportations (FSPE).

A. A.



ZONE EURO

Léger recul de l'excédent commercial en mai

L'excédent commercial de la zone euro a légèrement baissé en mai, en raison d'une hausse des importations supérieure à celle des exportations, montrent des statistiques publiées par Eurostat.

L'excédent commercial non corrigé des variations saisonnières des 19 pays utilisant la monnaie unique s'est établi à 21,4 milliards d'euros en mai, contre 23,4 milliards un an plus tôt.

Les exportations, en données brutes, ont augmenté de 12,9 % par rapport à mai 2016, à 189,6 milliards d'euros, tandis que les importations ont enregistré une hausse de 16,4 % à 168,1 milliards.

Les chiffres ajustés des variations saisonnières montrent un excédent commercial de la zone euro à 19,7 milliards d'euros en mai, contre 18,6 milliards d'euros en avril. Sur cette base, les exportations ont progressé de 2,1 % en mai par rapport au mois d'avril et les importations ont augmenté de 1,6 % d'un mois sur l'autre.

R. E.

BON DE TRANSACTION COMMERCIALE

En vigueur à compter du dernier trimestre 2017

Les agriculteurs, les pêcheurs et les artisans seront tenus de présenter le bon de transaction commerciale, tenant lieu de facture, à compter du dernier trimestre de 2017, a annoncé le ministre du Commerce, Ahmed Saci.

Lors d'une rencontre nationale sur le bon de transaction commerciale, M. Saci a précisé que ce document qui vise à mettre un terme à la spéculation et au phénomène des intermédiaires illégaux sera exigé à compter du dernier trimestre de 2017, une fois son modèle simplifié. Le bon de transaction commerciale est un document établi par l'agent économique lors de la vente. Il tient lieu de facture et doit comporter le prix, la quantité et le cachet et la signature de l'acheteur. Ce document imposé aux opérateurs intervenant dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat a pour but de garantir la transparence des transactions, connaître les quantités vendues et les prix pratiqués et maîtriser les circuits de commercialisation.

Initialement prévue le 15 septembre 2017, l'entrée en vigueur de cette mesure sera finalement reportée jusqu'à la tenue, lors de la prochaine rentrée sociale, d'une autre rencontre réunissant toutes les parties concernées, en vue de parvenir à un consensus sur le nouveau modèle de document.

Les opérateurs concernés seront ainsi tenus de présenter le bon de transaction commerciale à compter du dernier trimestre de 2017.

Le ministre a décidé de revoir le modèle de ce document après avoir constaté des réticences de la part des opérateurs concernés vis à vis de l'utilisation de ces bons de par leur caractère fiscal alors que ces opérateurs bénéficient, en réalité, d'une exonéra-

tion fiscale. Le bon de transaction commerciale doit être conçu de sorte à rassurer les opérateurs concernés, a affirmé le ministre, estimant que le modèle actuel comportait beaucoup trop de détails.

Une fois le nouveau modèle établi, le bon de transaction commerciale entrera en vigueur progressivement. Il concernera dans un premier temps les personnes morales (entreprises) et les opérateurs économiques réalisant de grands chiffres d'affaires.

Une commission de suivi et d'évaluation sectorielle sera, également, créée comprenant le directeur de wilaya de Commerce et des représentants relevant d'autres directions de wilaya, notamment les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat, outre des représentants de la Gendarmerie, de la police et des Douanes.

Le bon de transaction commerciale a été imposé aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux artisans en vertu du décret exécutif 66-16 du 16 février 2016, qui devrait entrer en vigueur en mai 2016, cependant son application s'est heurtée à de multiples difficultés sur terrain, ce qui a nécessité l'intensification de campagnes de sensibilisation en concertation avec les professionnels concernés pour assurer le succès à cette démarche qui tend à stabiliser les prix de produits sur le marché et mettre terme au monopole et à la spéculation tout en garantissant le contrôle total de l'Etat sur les activités commerciales.

Les opérations de sensibilisation visent à "inciter les opérateurs à se conformer volontairement aux nouvelles mesures dont les résultats serviront le cycle économique commençant par les producteurs, les distributeurs, les commerçants de détail et les consommateurs", précise le

ministre. Pour sa part, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur d'Alger (Apoce), Mustapha Zebdi, a appelé à trouver des mécanismes de transparence capables d'assurer l'affichage du prix réel du produit, ce qui est de nature à empêcher tout malentendu entre le consommateur et le vendeur. Il a, en outre, souligné l'importance de tenir compte de la situation juridique des opérateurs non accrédités officiellement, malgré qu'ils représentent un quota important des produits distribués sur le marché.

Les agriculteurs se plaignent de la difficulté de commercialiser le surplus de leur production

Lors de son intervention, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Mohamed Alloui, a indiqué que les agriculteurs subissaient cette saison de "grandes" pertes à cause des difficultés rencontrées en matière de commercialisation du surplus de leur production. Il a expliqué que les paysans "ont bien et bien accompli leur travail", ce qui est traduit par le grand volume de production enregistré dans différents champs. Cependant, le manque d'investissement en matière d'activité d'accompagnement à l'instar du stockage, de la réfrigération, de la distribution et du transfert génère un surplus de marchandises, ce qui les oblige à les vendre à des prix inférieurs au coût de production.

L'intervenant a exhorté les hommes d'affaires et les industriels à effectuer des activités de transformation à même de les inciter à poursuivre la production.

R. E.

MARCHÉ AUTOMOBILE EUROPÉEN

Hausse modeste en juin

Le marché automobile européen a connu une hausse relativement modeste en juin mais ne s'en rapproche pas moins de ses niveaux de juin 2007, avant que la crise économique ne frappe le secteur, montrent les données publiées par l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA).

Le nombre de véhicules immatriculés en juin dans les pays de l'Union européenne et ceux de l'Association européenne de libre-échange (Islande, Norvège et Suisse) s'établit à 1,54 million, soit une hausse de 2,1 % par rapport au même mois de 2016. Sur l'ensemble du premier semestre, la hausse s'établit à 4,7 % avec 8,46 millions de nouveaux véhicules immatriculés. L'Italie affiche la meilleure progression (+8,9 %) devant l'Espagne (+7,1 %), l'Allemagne (+3,1 %) et la France (+3,0 %). Le Royaume-Uni se distingue avec un léger recul (-1,3 %). Pour le seul mois de juin, les ventes du groupe Renault ont augmenté de 3 % et celles de PSA de 3,9 %.

Parmi les constructeurs majeurs, Toyota (+12,9 %) enregistre la meilleure progression devant le groupe Fiat Chrysler (+7,9 %). Les ventes de Daimler, maison-mère de Mercedes-Benz, ont progressé de 4,2 % et celles du groupe Volkswagen de 2,7 %.

R. E.

M'SILA

23 opérations de développement relancées

Au total, 23 opérations de développement, dont les chantiers étaient à l'arrêt en raison de problèmes financiers, ont été relancées, au titre de l'année 2017. La relance de ces opérations intervient suite l'octroi d'une enveloppe financière, de l'ordre de 920 millions de dinars à la wilaya de M'sila après la réévaluation des coûts des projets, a expliqué la même source, soulignant que cette réévaluation répond à des exigences actuelles, notamment la hausse des prix des matériaux de construction. Ces opérations dont les chantiers redémarreront incessamment, concernent les secteurs de la jeunesse et des sports, de l'habitat, des équipements publics et de l'éducation. Ces projets seront réceptionnés dans les délais convenus.

Inscrits dans le cadre du programme de développement sectoriel des années 2015 et 2016, "ces opérations concernées par la réévaluation financière, ont accusé un retard dans la réalisation qui s'est répercuté négativement", sur la nomenclature des projets inscrits à l'indicatif de la capitale du Hodna.

Le programme de développement sectoriel de l'année 2017 comprend neuf opérations de développement, regroupant plus de 50 projets d'une valeur financière de 52,3 milliards de dinars.

BORDJ-BOU-ARRERIDJ

Projet de réalisation de 50 LPL à Haraza

La commune de Haraza a bénéficié récemment d'un projet de réalisation de 50 logements publics locatifs (LPL). L'assiette foncière, qui abritera ce quota de logements, inscrit dans le programme de la direction du logement, se situe dans le village de Fedala. Ce projet est susceptible d'atténuer la pression sur les demandes de logements en attendant l'acquisition d'autres programmes. La commune de Haraza, située dans les Hauts-Plateaux des Bibans, connue pour son caractère géographique dur, dispose essentiellement des programmes de réalisation d'habitats ruraux en raison du déficit foncier qui constitue l'un des obstacles à la réalisation des projets de logements. Le nombre de demandes d'aides financières en vue de réaliser un logement rural dans cette commune a atteint 1.000 dossiers. Pour rappeler cette commune a réceptionné un quota de 230 logements ruraux qui ont été distribués aux bénéficiaires répartis à travers les dix villages de cette collectivité locale.

APS

ALGER, RELANCE DU TOURISME

Renforcement des infrastructures d'accueil

Deux hôtels d'une capacité d'accueil de 270 lits au niveau des communes d'El-Mouradia et d'Hussein-Dey devraient être réceptionnés très prochainement.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué à l'APS le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya d'Alger, Mansour Noureddine.

En effet dans une déclaration à l'APS en marge de la Journée nationale du tourisme, M. Mansour a affirmé que "la capitale sera dotée prochainement de deux nouveaux hôtels d'une capacité d'accueil de 270 lits dans le cadre de la promotion de l'investissement dans le secteur du tourisme".

D'un coût de réalisation de 2,2 milliards de centimes, le premier hôtel "New Dey" situé au niveau de la commune d'Hussein Dey compte 230 chambres, le second "Dival" situé au Val d'Hydra compte 40 chambres.

L'augmentation du nombre d'infrastructures touristiques au niveau des différentes circonscriptions administratives de la capitale permettra "sans aucun doute d'améliorer le service hôtelier avec une meilleure maîtrise des prix, et ce dans le but de promouvoir le tourisme et d'améliorer la capacité d'accueil des espaces touristiques en Algérie et d'offrir des prestations de qualité aux touristes étrangers", a souligné M. Mansour.

Le même responsable a souligné que les travaux de réalisation de plus de 60 projets hôteliers à Alger ont enregistré un



"fort taux d'avancement", ajoutant que des travaux de réhabilitation ont été lancés dans 20 établissements touristiques relevant du secteur public au niveau de la capitale en vue d'impulser le secteur touristique en Algérie. La même source a fait savoir que "la wilaya d'Alger comptait 65 plages autorisées à la baignade qui seront équipées par tous les moyens et commodités nécessaires, à l'image des centres de sécurité, parkings, vestiaires, douches et toilettes, outre la mobilisation d'un nombre important d'agents de sécurité et de maîtres-nageurs". Il a ajouté que 22 plages de la wilaya d'Alger ont été interdites à la baignade en raison de l'absence d'équipements et d'aménagement ainsi que pour leur qualité d'eau qui est non conforme aux normes sanitaires et publiques, notamment au niveau de oued El-Harrach et Reghaïa. Par "crainte de la prolifération

de maladies transmissibles par eau, l'opération de contrôle et d'analyse bactériologique se poursuit", a relevé M. Mansour, précisant que "certaines de ces plages seront ouvertes progressivement dès l'achèvement de ces contrôles".

L'exposition des produits de l'artisanat qui se tient au niveau de la promenade des "Sablettes" draine une foule importante. "50 artisans ont saisi cette aubaine pour proposer aux familles algériennes des bijoux, des vêtements traditionnels, du bois et du tissu, une initiative de nature à encourager ces artisans à varier et moderniser leurs produits et les amener à un niveau de professionnalisme leur permettant d'accéder aux marchés internationaux", a-t-il dit.

B. M.

BOU-SAÂDA, VALORISATION DES SITES NATURELS

Des atouts à exploiter sans modération

Privilegiée par un potentiel naturel et culturel exceptionnel, Bou-Saâda nourrit la nostalgie de "l'âge d'or" de l'activité touristique des années 70 du siècle dernier, tout en entretenant l'espoir d'une relance véritable et pérenne de celle-ci, à la faveur d'un retour, certes timide mais prometteur des touristes nationaux et étrangers. Les avis ne peuvent qu'être unanimes à son sujet: Bou-Saâda, la "cité du Bonheur", porte bien son nom tant elle exerce un attrait indéfinissable sur ses visiteurs. Cette localité du sud-ouest du Hodna dans les Hauts-Plateaux, au pied des monts des Ouled-Naïl de l'Atlas saharien a été "bénie" par Dame Nature par d'innombrables atouts.

L'arrivée massive d'une population étrangère à la ville fuyant les affres du terrorisme durant la décennie 90 a précipité la déliquescence de cette cité, relèvent ses habitants qui expriment un "agacement" face à l'absence de civisme et pis encore, par le phénomène de la délinquance.

Le retour de la sécurité aidant, les Boussaâdis se réjouissent aujourd'hui d'une reprise graduelle de l'activité

touristique, depuis peu. La réputation touristique de Bou-Saâda, à laquelle on attribue une luminosité exceptionnelle, est grandement liée au personnage de l'orientaliste et artiste Alphonse-Etienne Dinét.

Outre le patrimoine de Dinét, cette daïra de la wilaya de M'sila compte aussi d'innombrables sites naturels saisissants, dont le superbe mont Kerdada auquel elle est adossée. Ce mont renvoie aussi à l'hôtel éponyme qui constitue, pour de nombreux visiteurs, un prétexte pour se rendre dans cette région. Boussaâda est notamment réputée pour son "moulin Ferrero", du nom de son concepteur, Antoine Ferrero, un Italien émigré en Algérie vers 1867.

Par ailleurs, l'on retrouve la dimension historique de Bou-Saâda en arpentant son vieux quartier abritant, entre autres, le musée Etienne Dinét et l'antique mosquée "Ennakhla", bâtie en 1120 par l'une des figures religieuses de la région, Sidi Brahim El-Ghoul. L'on y visite également l'école de Sidi-Thameur (ex-Louis Chalon), érigée par les colons français au siècle précédent et

la zaouïa d'El Hamel, l'une des plus connues d'Algérie. Il est à noter, en outre, un fait historique peu anodin: c'est dans cette cité que l'Armée de libération nationale était devenue, à l'issue d'un conclave de son état-major tenu le 27 août 1962, l'Armée nationale populaire (ANP), au lendemain du recouvrement de la souveraineté nationale du pays.

L'artisanat local (maroquinerie et tissage notamment) ainsi que l'art culinaire typique font également la notoriété de cette daïra associée à des mets comme la "tchakhtoucka" et le "zfiti", très appréciés pour leur saveur relevée. Partageant un des pans du patrimoine culturel des Ouled-Naïl avec des wilayas limitrophes, Bou-Saâda se distingue également pour le style musical "naïli" à la cadence très écoutée.

En périphérie, "la Cité du bonheur" propose d'autres sites naturels tout autant attractifs, comme la forêt d'"Aïn-Ghorab" ou encore "Djebel-Messâad", fortement sollicités en temps de canicule pour la fraîcheur qu'ils procurent.

APS

CISJORDANIE OCCUPÉE

2 mosquées attaquées à Mughar par des Israéliens

Deux mosquées ont été la cible d'attaques lundi dans la localité de Mughar dans le nord d'Israël, où des renforts de police ont été déployés après une vive tension entre habitants.

Un des deux policiers israéliens tués vendredi à Jérusalem dans un attentat à l'arme à feu par trois Arabes israéliens, vivait à Mughar, ont indiqué les médias. Depuis cet attentat les tensions sont fortes entre druzes et musulmans qui cohabitent à Mughar et la police s'inquiète d'une possible escalade.

Les deux mosquées ont été attaquées avant l'aube sans faire ni victime ni dégât: l'une a été la cible d'une grenade assourdissante et la seconde de tirs. La minorité druze, branche est l'une des rares communautés arabes israéliennes à être obligée de servir dans l'armée israélienne et la police compte de nombreux druzes dans ses rangs.

Les druzes israéliens sont une



minorité à l'intérieur d'une minorité: arabes par la culture, druzes par la religion et israéliens par la citoyenneté. Au nombre d'environ 100.000, les druzes sont des Arabes.

Depuis qu'ils ont accepté de servir sous l'uniforme israélien en 1957, ils sont tenus de faire leur service militaire, contrairement aux autres Arabes israéliens.

En revanche, les 20.000 druzes du Golan, le plateau syrien conquis par Israël lors de la guerre de 1967, se

considèrent comme Syriens et refusent dans leur immense majorité de prendre la nationalité israélienne. Ils ne sont pas astreints au service militaire. Descendants des Palestiniens restés sur leurs terres à la création d'Israël en 1948, les Arabes israéliens ont la nationalité israélienne et représentent 17,5 % de la population.

Les Arabes israéliens se considèrent comme des "citoyens de seconde zone" et accusent les druzes d'aider Israël à les marginaliser.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'armée reprend le contrôle d'une localité stratégique

L'armée congolaise déclare avoir repris le contrôle d'une localité stratégique de l'est de la République démocratique du Congo après un jour d'occupation par une milice locale.

"La localité a été reprise par les FARDC (Forces armées de la RDC) dans la nuit de samedi à dimanche, nous les avons délogés de Kipese et depuis l'armée procède au nettoyage", a déclaré à l'AFP l'un des porte-parole de l'armée congolaise, le lieutenant Jules Tshikud.

"Le bilan des affrontements pour la reprise de la localité de Kipese est de deux militaires décédés des suites de

leurs blessures et cinq Mai-Mai tués", a ajouté l'officier.

Une milice locale, les Mai-Mai Mazembe, avait pris le contrôle samedi de Kipese, également considérée comme la porte d'entrée de Lubero-centre, le chef-lieu du territoire de Lubero dans la province du Nord-Kivu. Depuis mi-juin, plusieurs groupes Mai-Mai tentent de contrôler des localités stratégiques de l'est de la RDC, affrontant l'armée régulière avec des armes lourdes et légères, selon les autorités locales et l'armée.

Les Mai-Mai sont des groupes d'autodéfense constitués sur une base

essentiellement ethnique. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), nombre de ces groupes ont été armés par le pouvoir pour combattre les envahisseurs ougandais ou rwandais. Certains n'ont jamais désarmé. L'Est congolais, constellé de groupes armés nationaux et étrangers, est déchiré par plus de vingt ans de conflits armés, alimentés par des différends ethniques et fonciers, la concurrence pour le contrôle des ressources minières de la région et des rivalités entre puissances régionales.

BANGLADESH

4 islamistes capturés après une nuit d'affrontement avec la police

Quatre extrémistes islamistes présumés se sont rendus dimanche au Bangladesh, après une nuit d'affrontements avec la police au cours de laquelle ils ont tiré et utilisé des explosifs, près de Dacca, a annoncé la police. Ces hommes sont soupçonnés d'appartenir à une nouvelle faction du Jamayetul Mujahideen Bangladesh (JMB), le groupe terroriste qui selon le gouvernement serait responsable de l'attaque contre un café de Dacca qui avait tué 18 étrangers.

A la suite d'un renseignement, le

Bataillon d'action rapide (RAB) a encerclé un bâtiment à Ashulia, environ 25 km à l'ouest de Dacca, peu après minuit, a précisé à l'AFP le porte-parole du RAB, Mizanur Rahman Bhuiyan.

"Lorsque nous avons attaqué, ils ont commencé à tirer et faire exploser des engins improvisés", a-t-il précisé.

L'attaque du café en juillet 2016 avait été revendiquée par le groupe État islamique (EI), mais le gouvernement du Bangladesh nie que des groupes étrangers soient actifs dans son pays,

et estime que l'attaque était le fait du JMB, comme beaucoup d'autres.

Le Bangladesh est depuis quelques années l'objet de nombreux attentats et attaques qui ont fait des dizaines de morts, notamment contre les étrangers, les écrivains laïques, les athées et les membres des minorités religieuses. Depuis l'attaque contre le café l'an dernier, les forces de sécurité ont abattu près de 70 islamistes et en ont arrêté des dizaines.

Agences

YÉMEN

5 soldats tués dans une attaque d'al-Qaïda

Cinq soldats yéménites ont été tués et trois autres blessés dimanche dans une attaque armée dans le sud du Yémen, attribuée par les services de sécurité, au réseau extrémiste d'el-Qaïda. Les assaillants ont réussi à prendre la fuite après avoir ouvert le feu, à l'arme automatique, contre un poste de l'armée dans la district d'Aarma, dans la province de Chabwa, a-t-on précisé de mêmes sources.

L'attaque a été attribuée à des éléments d'el-Qaïda qui sont bien implantés dans cette région du Yémen. Le Yémen est pris dans une guerre civile dévastatrice qui oppose depuis mars 2015 les chiites houthis aux forces gouvernementales soutenues par une coalition arabe dirigée par l'Arabie saoudite, un chaos dont profitent des groupes djihadistes comme el-Qaïda dans la péninsule arabique et l'organisation terroriste Daesh. Les partisans d'el-Qaïda sont notamment actifs dans le sud et le sud-est du pays, régions sous contrôle des forces gouvernementales. Pour leur part, les États-Unis ont multiplié les attaques, notamment de drones, contre el-Qaïda au Yémen depuis l'arrivée du président Donald Trump à la Maison Blanche en janvier.

COLOMBIE

1 soldat tué dans un affrontement avec la l'ELN

Un soldat colombien a été tué dans un affrontement avec l'ELN, dernière guérilla active du pays, actuellement en négociations de paix avec le gouvernement.

L'accrochage a eu lieu au nord-est du pays, où les soldats réalisaient des opérations. Des renforts ont été envoyés sur place pour localiser le groupe de guérilleros responsables de cette action criminelle.

Le gouvernement du président Juan Manuel Santos et l'Armée de libération nationale (ELN), qui compte encore 1.500 combattants environ, ont entamé des pourparlers de paix le 7 février à Quito, après quasiment quatre ans de conversations secrètes. Dans le cadre de ces négociations, les parties ont convenu d'impulser un plan pilote de déminage humanitaire et des actions pour diminuer l'intensité des affrontements armés.

Les pourparlers ont cependant connu des tensions, du fait d'enlèvements par l'ELN, pratique dont le gouvernement exige l'abandon avant un éventuel cessez-le-feu bilatéral que réclame la guérilla.

Agences

Salon automobile d'Alger 2017 officiellement annulé

Le DG de la SAFEX, Mr Tayeb Zitouni, a annoncé officiellement l'annulation de la 20^e édition du salon de l'automobile d'Alger, qui devait se tenir en septembre prochain.



La pluie des nouveautés continue : Hyundai lance la i30 Fastback simultanément avec la i30 N

Après avoir lancé i30 en 2016 et i30 SW début 2017, Hyundai Motor dévoile simultanément avec i30 N, son i30 Fastback – la toute dernière née de la famille i30, qui sera sur les marchés européens d'ici la fin de l'année.



Le Salon automobile d'Alger 2017 officiellement annulé

Le DG de la Safex, Tayeb Zitouni, a annoncé officiellement l'annulation de la 20^e édition du Salon de l'automobile d'Alger qui devait se tenir en septembre prochain.

Le Salon de l'automobile d'Alger de 2017 a été officiellement annulé, après avoir été reporté de mars au 7 septembre 2017. Cette décision a été prise suite à la demande de la majorité des adhérents de l'AC2A. Tayeb Zitouni a également annoncé que l'édition de 2018 connaîtra la participation exclusive des marques assemblées en Algérie.



530 millions de dollars de véhicules neufs importés avec des licences moudjahidine entre janvier et fin mai 2017



Alors que l'État réserve un quota de 25.000 unités d'une valeur ne devant pas dépasser les 300 millions de dollars aux concessionnaires pour ce que reste de cette année, dont l'annonce officielle n'a pas été faite jusqu'à maintenant, 530 millions de dollars est le montant de la facture globale des véhicules neufs importés de janvier à fin mai 2017, avec des licences moudjahidines. Le ministre du Commerce, Ahmed Saci, a affirmé lors d'un point de presse en marge d'une réunion avec les cadres de son secteur, que ces véhicules ont été importés par des particu-

liers avec leurs propres moyens financiers en utilisant les licences des moudjahidines. "C'est leur droit sachant que maintenant, on n'a pas permis l'importation des véhicules", a-t-il ajouté.

Aucun véhicule importé avec la devise de l'État depuis janvier 2017



Aucun véhicule n'a été importé avec la devise de l'État depuis janvier 2017, a indiqué, samedi à Alger, le ministre du Commerce, Ahmed Saci, lors d'un point de presse en marge d'une réunion avec les cadres de son secteur.

Interrogé sur les 530 millions de dollars d'importations de véhicules enregistrés sur les 5 premiers mois de l'année en cours, le ministre a expliqué que ces voitures avaient été importées par des particuliers avec leurs propres moyens financiers en utilisant les licences des moudjahidines : "C'est leur droit sachant que maintenant, on n'a pas permis l'importation des véhicules", a-t-il ajouté. S'agissant de l'octroi des licences d'importation des véhicules au titre de l'année 2017, le ministre s'est gardé de donner la date de livraison de ces licences, en laissant entendre que celles-ci restent tributaires des résultats de la commission installée par le ministère de l'Industrie, chargée d'établir un nouveau cahier des charges pour la construction automobile. "Le travail se fait actuellement au ministère de l'Industrie pour requalifier le cahier des charges relatif à la construction automobile", a-t-il poursuivi. "C'est un secteur qui est maintenant sous le coup des licences d'importations. Quand la licence sera libérée, les quotas connus et les conditions portées à la connaissance de tous les concessionnaires, on connaîtra alors les conditions dans lesquelles évoluera cet aspect de la distribution de véhicules", a-t-il déclaré.

Dès 2019, Volvo ne produira que des modèles 100 %



électriques ou hybrides

Le constructeur automobile suédois Volvo Cars annonce qu'à compter de 2019, toutes les Volvo embarqueront un moteur électrique ou hybride. Il n'y aura donc plus, sous peu, de Volvo sans moteur électrique. En effet, les modèles à combustion pure seront progressivement retirés du marché pour être remplacés par des modèles à combustion avec options d'électrification.

Le constructeur suédois annonce le lancement de cinq modèles 100 % électriques entre 2019 et 2021, dont trois seront des Volvo et deux seront des modèles haute performance électrifiés construits par Polestar, la branche performance de Volvo Cars.

À ces cinq modèles viendront s'ajouter les déclinaisons hybride rechargeable et semi-hybride 48 V, en versions essence et diesel, de tous les modèles, ce qui fera de la gamme Volvo l'une des plus étoffées du marché en matière de véhicules électrifiés.

La pluie des nouveautés continue : Hyundai lance la i30 Fastback simultanément avec la i30 N

Après avoir lancé i30 en 2016 et i30 SW début 2017, Hyundai Motor dévoile simultanément avec i30 N, son i30 Fastback – la toute dernière née de la famille i30, qui sera sur les marchés européens d'ici à la fin de l'année.

« La gamme i30 constitue le cœur de la marque Hyundai en Europe, explique Thomas A. Schmid, COO de Hyundai Motor Europe. i30 Fastback est la quatrième version de cette gamme et elle entend jouer la carte de l'émotion. Son design raffiné exprime toute la quintessence de notre philosophie, visant à mettre l'excellence du design à la portée de tous. i30 Fastback est le premier coupé 5 portes s'inscrivant sur le segment des compactes – et nous sommes fiers de ce modèle avant-gardiste et charismatique. » i30 Fastback se distingue par son assise solide et ses lignes allongées et sportives. Forte d'une hauteur réduite, la calandre en cascade semble plus large et plus clairement marquée, rehaussant le capot moteur. Une prise d'air inférieure horizontale située sous la calandre confère à i30 Fastback une face avant charismatique. Les angles marqués du bouclier et le spoiler inférieur avant incliné contribuent à créer une silhouette musculeuse et affirmée. Les feux de jour et les feux bi-LED avec entourage noir rehaussent encore l'impact visuel de la face avant de i30 Fastback.

La gamme de moteurs de i30 Fastback se compose de deux moteurs essence suralimentés de cylindrée à injection directe, équipant déjà i30 Nouvelle génération. Le choix se fera entre le bloc quatre cylindres suralimenté 1.4 T-GDi



de 140 ch et le bloc trois cylindres suralimenté 1.0 T-GDi de 120 ch (chiffres de consommation provisoires en l/100 km pour la gamme Hyundai i30 Fastback : cycle mixte 5,5-5,0 l/100 km, émissions de CO2 125-115 g/km). Le moteur essence 1.4 T-GDi peut être couplé à la boîte manuelle à 6 rapports ou à la transmission DTC à 7 rapports, laquelle pro-

pose un fonctionnement totalement automatique ou une sélection manuelle. Le moteur 1.0 T-GDI est couplé à la boîte manuelle à 6 rapports. Tous les blocs sont dotés de série du système d'arrêt et de redémarrage automatiques du moteur de Hyundai pour un rendement énergétique accru.

Hyundai dévoile sa compacte sportive, la i30 N avec ses 275ch sous le capot

La marque sud-coréenne Hyundai vient de présenter la toute première déclinaison sportive de la i30 portant le badge N, propulsée avec un bloc de 4 cylindres de 2.0 T-GDi qui développe une puissance maximale de 275 ch pour un couple de 353 Nm. Elle est la concurrente directe de la Volkswagen Golf GTi et de la Mégane 4 RS.

La Hyundai i30 N est le tout premier modèle

du label N, le label hautes performances de Hyundai. Dérivée de i30 Nouvelle génération, la i30 N a été développée dès le départ pour procurer un agrément de conduite inégalé au quotidien sur route mais aussi sur circuit. Créé à Namyang, au centre international de R&D de Hyundai Motor en Corée, et affûté au Nürburgring, le plus redoutable de tous les circuits au monde où est installé le centre



technique de Hyundai, le logo N symbolise une chicane, caractéristique des virages serrés où l'i30 N a fait

l'objet de tests approfondis et montré toute l'étendue de ses talents. La i30 N est le fruit de l'expérience

accumulée par Hyundai Motorsport en championnat WRC depuis 2013.

La nouvelle Jaguar E-Pace inscrit un Guinness record pour sa première mondiale

La nouvelle Jaguar E-Pace a établi un record officiel enregistré dans le Livre Guinness des Records (Guinness World Records™) pour sa première mondiale. Le SUV compact est entré dans le livre des records avec un saut de 15,3 mètres de long et une vrille de 270°. La E-Pace qui rejoint la famille des SUV Jaguar aux côtés du Concept I-Pace tout-électrique et de la F-Pace auréolée du titre de Voiture mondiale de l'année 2017, enregistre un record du monde inscrit dans le livre Guinness des Records pour sa première mondiale en réalisant un saut de 15,3 mètres à l'ExCel de Londres – l'un des rares lieux au R.U. assez vaste pour accueillir les 160 mètres de prise d'élan et de ralentissement nécessaires à l'accom-

plissement d'un saut de 15 mètres. Au volant, se trouvait Terry Grant qui a effectué les cascades de nombreux films et qui détient 21 records Guinness du monde. La gamme de moteurs de i30 Fastback se compose de deux moteurs essence suralimentés de cylindrée à injection directe, équipant déjà i30 Nouvelle génération.

Les clients ont ainsi le choix entre le bloc quatre cylindres suralimenté 1.4 T-GDi de 140 ch et le bloc trois cylindres suralimenté 1.0 T-GDi de 120 ch (chiffres de consommation provisoires en l/100 km pour la gamme Hyundai i30 Fastback : cycle mixte 5,5-5,0 l/100 km, émissions de CO2 125-115 g/km*). Le moteur essence 1.4 T-GDi peut être couplé à la



boîte manuelle à 6 rapports ou à la transmission DTC à 7 rapports, laquelle propose un fonctionnement totalement automatique ou une sélection manuelle. Le moteur 1.0 T-GDi est couplé à la boîte manuelle à

6 rapports. Tous les blocs sont dotés de série du système d'arrêt et de redémarrage automatiques du moteur de Hyundai pour un rendement énergétique accru.

Renault Algérie confie la production de joints d'étanchéité à Sealynx Automotive Algeria

Quelques mois après l'annonce de sa création, Sealynx Automotive Algeria, spécialisée dans la fabrication de joints d'étanchéité automobiles, qui s'installe en Algérie à travers une unité de production à l'ouest du pays, s'associe à Renault Algérie pour prendre en charge la production des joints d'étanchéité pour ses véhicules Renault Symbol et Dacia Sandero Stepway en fabrication dans son usine d'Oran, ainsi que pour Clío 4 prochainement en production.

Sealynx Automotive Algeria est un nouvel acteur économique du monde automobile algérien qui a pu voir le jour grâce à la joint-venture de Sealynx International avec ses partenaires locaux :

- Famille Taleb Abdelatif : Industriels associé gérant de la société Joktal société algéro-allemande spécialisée dans le domaine de la plasturgie depuis 1999.
- Sarl PalPaPro, société créée par la famille Belarbi évoluant dans la production pharmaceutique.
- SAIDA, société algérienne créée en 2007 représentante des marques Citroën, DS et Scania et filiale du groupe International Bernard Hayot (GBH). Expert en profilé d'étanchéité pour de nombreux constructeurs automobiles, Sealynx international est l'entité prin-

cipale du pôle étanchéité du Groupe mécanique découpage (GMD) fondé en 1986. GMD emploie près de 4.700 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaire de 767 M € en 2016. Sealynx est implanté dans trois sites : Normandie (France), Dirmanesti (Roumanie) et Tanger (Maroc), et le quatrième est à Oran en Algérie avec Sealynx Automotive Algeria. L'entreprise compte 900 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaire de 105 M € l'année dernière.

Cette nouvelle collaboration est une étape supplémentaire dans l'objectif commun de Renault et du gouvernement algérien de développer le savoir-faire local après les succès des fabrications locales de sièges, câblages et pièces plastiques pour l'automobile première monte.



Peugeot Algérie signe une convention de partenariat avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels



Une convention de partenariat a été signée entre Peugeot Algérie SPA et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels au sein de la direction générale de Peugeot Algérie de Oued-Smar, portant sur le développement des filières de formation liées à l'après-vente automobile. Cette convention qui a été signée par Yves Peyrot des Gachons, président-directeur général de Peugeot Algérie et la Directrice centrale de la formation continue et des relations intersectorielles permettra à Peugeot Algérie de renforcer sa relation avec les établissements de la formation professionnelle, à travers un programme de collaboration durable en faisant participer les professionnels de la société Peugeot Algérie SPA à la conception et à la révision des référentiels d'activité et des programmes de formation selon les nou-

velles exigences, d'assurer, notamment, la formation des formateurs du secteur de la formation professionnels dans les nouvelles filières à travers les stages d'immersion et de formation complémentaire au sein des structures de Peugeot Algérie SPA, de faire également participer les professionnels de la société de Peugeot Algérie aux jury des examens organisés par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnel, mettre à disposition des établissements de la formation professionnelle des équipements et matériels didactiques et pédagogiques pour assurer les formations pratiques, d'accueillir les stagiaires et apprentis au sein des succursales et agents de Peugeot, et ainsi favoriser le recrutement des diplômés.

L'Opel Astra élue « Meilleur Diesel économique 2017 »

L'Opel Astra dotée du moteur diesel 1.6 de 110 ch avec sa consommations NEDC urbaine de 3,9 l/100 km, extra-urbaine à 3,1 l/100 km, et mixte 3,4 l/100 km, vient de remporter le trophée Green Mobility 2017 et est élue Meilleur Diesel économique.

Parmi les 7.400 lecteurs du magazine automobile *Auto Zeitung* ayant participé au vote, 28,1 % ont choisi la frugale berline arborant l'éclair sur sa calandre. L'Opel Astra devance la BMW 520d qui arrive en 2^e place et la Mercedes E 220D qui se place sur la 3^e marche. L'Opel Ampera-e, championne de l'autonomie, se place également très bien auprès des lecteurs d'*Auto Zeitung*, la voiture électrique remporte la médaille d'argent dans la catégorie Meilleure voiture électrique, avec 520 kilomètres en cycle NEDC.

Le nouveau Nissan Qashqai : sa production débute en Europe

Présenté le mois dernier, la production du Nissan Qashqai restylé commence en Europe dès à présent.

Le crossover le plus vendu en Europe, le Nissan Qashqai, qui a été restylé il y a à peine quelques semaines, entre déjà en production dans l'usine de Sunderland, au Royaume-Uni, où il sera fabriqué 24h/24.

Pour ce nouveau Nissan Qashqai, on retrouve quatre axes principaux d'amélioration : un nouveau design extérieur plus moderne, un intérieur plus raffiné, de meilleures performances de conduite et l'intégration de technologies Nissan Intelligent Mobility.

À partir du printemps 2018, le nouveau Qashqai bénéficiera également du système de conduite autonome ProPILOT qui contrôle la direction, l'accélération et le freinage, tout en maintenant le véhicule dans sa file sur voie rapide en cas de circulation importante ou à vitesse de croisière.

CHANSONS TRADITIONNELLES DE MALOUF ET PERSAN

Concert inédit à Alger

Un concert inédit de musiques traditionnelles a réuni, samedi soir à Alger, les genres malouf et persan, portés par les voix étoffées du Constantinois Faouzi Abdennour et de l'Iranienne Khatoun Panahi, devant un public peu nombreux.

Accueilli durant deux heures de temps au théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), cette fusion prolifique a mis en valeur la richesse et la diversité des patrimoines, permettant un dialogue intéressant entre deux cultures millénaires enracinées dans les traditions respectives des peuples algérien et iranien. Faouzi Abdennour, jouant à une "semi-mandole" à douze cordes, a été le premier à fouler la scène, soutenu, 50 mn durant, par sept instrumentistes (percussions, nay, luth et violons), auxquels s'est joint le musicien iranien Nima au "setar" (instrument à quatre cordes, à la petite caisse busquée et au long manche mince) et au "def" (bendir d'une petite épaisseur périphérique et d'un diamètre plus large).

Le chanteur constantinois a exécuté *Noubet Raml El Maya* dans ses déclinaisons rythmiques et mélodiques, alignant, entre autres, avec une voix pleine et limpide, *Fah el banafsedj*, *Idha habibek wafa bi aâhdih*, *Mata nastarihou*, *Allah, Allah, Ach D'aâni*, *Beyna Ed'Doulouâi*, *Ya saqi wesqi habibi*,



Ya moulet el khana, *Mal hbi malou* et *Lakitouha fine*. Les sonorités relevées du luth, mêlées aux sons aigus du nay et des violons, ont restitué l'ambiance paisible propre à la musique savante que représente le genre malouf, au plaisir d'une assistance conquise par le professionnalisme des musiciens et la brillante prestation de Faouzi Abdennour. Présente pour la première fois en Algérie, Khatoun Panahi, faisant son entrée sous les applaudissements des spectateurs, s'est d'abord produite en duo avec le chanteur algérien, avant de sublimer "*la paix, l'amour et la beauté*", a-t-elle expliqué, à travers des pièces qui ont mis en valeur le folklore iranien, dont *Goo be saghi*, *Jame Tala*, *Dashligala* et *Banoo Banoo* où un amoureux décrit sa bien-aimée la comparant à une rose. Les deux artistes ont interprété ensemble deux chansons dans les langues algérienne et persane une

pièce montée sur la musique de *Bent Ech'Chalabiya* de Faïrouz, diva de la chanson orientale, sur laquelle Faouzi Abdennour a rendu le texte de *Selli houmoumek fi del aâchiya* et *Billahi ya hamami*, chef-d'œuvre en trois temps du terroir constantinois. Après s'être produit la veille à Constantine, le duo algéro-iranien a embarqué le public algérois dans une randonnée onirique pluriculturelle qui a établi des passerelles d'échanges entre les deux cultures, à travers le rapprochement évident des rythmes et modes algériens avec les cadences et maqamat iraniens. Etablie à Paris, Khatoun Panahi, au "*long parcours artistique*" dédié à la "*femme iranienne en particulier*", compte, selon elle, réunir "*les anciennes chansons du terroir iranien tombées dans l'oubli*", pour les "*remettre au goût du jour dans de nouveaux enregistrements*". Chanteuse, conteuse, comédienne et

professeur de danse, elle a représenté l'Iran dans plusieurs pays.

Installé à Paris depuis 2006, Faouzi Abdennour, chanteur-pèlerin, à la carrière musicale riche d'une trentaine d'années, a déclaré dédier son art au "*dialogue entre les cultures et les religions*", comptant s'investir prochainement dans "*d'autres duos qu'il présentera en Algérie*", avec d'autres artistes aux "*traditions ancestrales diverses*" et aux "*différentes confessions*", la Libanaise Nadine Barouk et la Française Françoise Atlan, notamment.

Organisé par le TNA sous l'égide du ministère de la Culture, le concert de Faouzi Abdennour et Khatoun Panahi a été programmé à Alger pour une représentation unique.

CHANTEUR D'EXPRESSION KABYLE

Mohand Azerzour tire sa révérence

Le chanteur d'expression kabyle Mohand Azerzour est décédé dimanche en milieu de journée à l'hôpital de Sidi-Aïch (Béjaïa) à l'âge de 73 ans, après avoir lutté des mois durant contre la maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Auteur, compositeur, interprète, Cheikh Mohand, comme aimaient à l'appeler ses fans, est arrivé tardivement à la chanson, mais a réussi rapidement à s'imposer comme un des artistes les plus doués de sa génération, notamment à Seddouk, sa ville natale, et dans toute la vallée de la Soummam, où il a particulièrement brillé. Amateur de poésie et de textes finement ciselés, et féru de la musique populaire traditionnelle kabyle, labels de sa quête d'authenticité, il n'a cessé d'enchaîner les succès. En 1989, il déboula avec *Tamaaytul* (la belle affaire), une complainte d'amour sur fond d'histoire, qui fait un tabac dans toutes les chaumières. Puis il réédita le coup avec *Ddu-Ddu* (avance) et *Ulach Snat* avant de finir avec *Zirunuru*, un insecte annonciateur du printemps, qui le place désormais en haut de l'affiche.

Pourtant, la chanson professionnelle, il ne l'a exercé qu'en violon d'ingres. Et c'est peut-être là que se situe son autre mérite. Azerzour, en effet, a été éducateur toute vie, du moins jusqu'à sa retraite. Il a été enseignant de français puis de musique formant des cohortes d'élèves et forgeant, notamment en musique des dizaines de talents. Il a été le fondateur d'une chorale dans le village au sein de laquelle sa fille Louiza lui tenait la réplique.

L'annonce de son décès a jeté l'émoi dans toute la vallée de la Soummam où, en plus de sa notoriété de musicien, il était apprécié pour son engagement pour la culture berbère, sa générosité vers les démunis et surtout son humilité.

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMATEUR-FESTIVAL DU THÉÂTRE ARABE DU CAIRE

Signature d'une convention de partenariat

Une convention de partenariat a été signée, dimanche à Mostaganem, entre le Festival national du théâtre amateur (FNTA) et celui du théâtre arabe du Caire et ce, en marge de la célébration du 50^e anniversaire du lancement du FNTA. Le commissaire du Festival, Nouari Mohamed, et le directeur du Festival du théâtre arabe du Caire (Égypte), Amrou Douara, ont présidé la cérémonie de signature de cette convention en présence des membres des deux festivals, de comédiens et d'artistes qui prennent part au festival de Mostaganem, ouvert jeudi dernier.

Cette convention vise à renforcer le travail des deux parties en faveur du développement de la société dans divers domaines par le biais de la pratique artistique et en contribuant à l'ancrage d'une culture théâtrale puisant des différentes expériences menées dans le 4 art pour gagner un nouveau public.

Cette convention comportant huit articles permettra aux deux parties de travailler pour la promotion de la culture

théâtrale, la diffusion et le soutien des valeurs de la création artistique par le biais d'ateliers et de sessions de formation, l'organisation de conférences, de festivals dans les domaines du théâtre et du montage d'une oeuvre commune avec la participation artistique de chacune des deux parties.

Cette convention permet aux deux institutions de bénéficier de leurs expériences respectives, de présenter des expériences théâtrales communes et de participer aux deux festivals de Mostaganem et du Caire. Le Commissaire du FNTA, Nouari Mohamed, a estimé que cette convention représente un premier pas de l'ouverture du festival de Mostaganem sur le monde extérieur, après un demi-siècle d'existence.

Il a ajouté que cette convention permettra, à l'avenir, de produire une oeuvre théâtrale entre les deux parties et de contribuer à la formation des jeunes troupes du théâtre amateur des deux pays.

Le commissaire du FNTA a annoncé la prochaine signature d'une conven-

tion similaire avec le Festival international du théâtre juvénile de Charam Cheikh (Égypte) et d'autres accords sont en perspective avec des festivals de Tunisie, du Maroc, de Palestine et de Dubaï, entre autres.

Le directeur du Festival arabe du Caire et fondateur de l'association égyptienne des amateurs du théâtre, Amrou Douara, a souligné, de son côté, que les grandes lignes de cette convention ont été mises en place, en attendant la finalisation des projets à initier ensemble. Il a rappelé que cette convention permettra de produire une oeuvre commune et d'échanger les expériences.

D'autre part, le même responsable a indiqué que le Festival du Caire a accueilli, lors de ses précédentes éditions, des troupes algériennes comme il a honoré des noms du théâtre algérien comme Fouzia Aït el Hadj, la défunte Keltoum, Sid-Ahmed Agoumi, le défunt M'hamed Benguettaf et autres.

MONDIAL 2017 DE HANDBALL DES U-21

Coup d'envoi ce soir à la salle Harcha

Les regards des Algériens seront braqués ce soir à 18h sur la salle Harcha-Hacène où sera donné le coup d'envoi de la 21^e édition de la Coupe du monde 2017 de handball des moins de 21 ans.

PAR MOURAD SALHI

Le Mondial de handball constitue l'événement majeur de l'année du sport algérien. Alors cette cérémonie d'ouverture, qui aura lieu dans la magnifique salle Harcha-Hacène, rénovée pour cette occasion, a une saveur particulière pour le sport algérien.

Les Algériens attendent avec impatience le retour sur le sol algérien des événements pareils. Un moment magnifique, porteur, sans aucun doute, d'émotion pour lancer un rendez-vous qui réunira les meilleures sélections du monde entier des U 21. Après avoir perdu l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations 2017 de football, les responsables du sport algérien ont tout fait pour convaincre l'instance internationale de handball pour organiser la 21^e édition en Algérie. C'est une opportunité pour confirmer que l'Algérie possède les moyens nécessaires pour abriter des événements d'envergure.

L'Algérie sera à partir d'aujourd'hui, et ce jusqu'au 30 de ce mois, le théâtre d'un rendez-vous handballistique incontournable.

La salle Harcha a été aménagée aux normes internationales. Même la température ne dépasse pas les 24°.



Malgré que cette compétition arrive dans un contexte difficile, avec la chute des prix du pétrole, l'ambiance s'annonce quand même chaude.

Algérie-Maroc pour commencer

De son côté, la sélection algérienne entamera la compétition ce soir (20h) en affrontant le Maroc dans un derby magrébin qui s'annonce déjà très disputé. Les Algériens affichent une détermination de fer pour réussir leur début.

Ils savent pertinemment l'importance de réussir la première sortie pour la suite de la compétition. A quelques encablures de cette première apparition des Verts sous la houlette de l'entraîneur Rabah Gherbi, les joueurs affichent tous une grande motivation pour réussir un bon parcours dans ce tournoi.

Même s'ils refusent le statut de favori, puisque la compétition se déroulera en Algérie, les Algériens confirment qu'ils joueront tous leurs matches pour les gagner, à commencer par cette sortie face aux gars du Royaume chérifien. Les Verts aborderont cette rencontre avec la ferme intention de réaliser un bon exploit.

Pour atteindre cet objectif, le sept algérien est appelé à faire preuve de plus d'efforts sur le terrain. "Les joueurs sont tous conscients de la mission qui les attend. Ils sont les représentants de l'Algérie dans cette compétition internationale. Cela déjà constitue une motivation pour eux. Nous ne voulons pas se focaliser sur cette première sortie contre le Maroc. Nous allons gérer cette compétition match par match tout en essayant de remporter le maximum de points, à commencer par ceux face au Maroc. La concentration sur le sujet doit être totale chez les joueurs", a indiqué le technicien algérien Rabah Gherbi.

M. S.

Programme d'aujourd'hui

Salle Harcha-Hacène

16h : Croatie-Arabie saoudite

18h : Islande-Argentine

20h : Algérie-Maroc

Coupole Mohamed-Boudiaf

10h : Allemagne-Hongrie

12h : Norvège-Corée du Sud

14h : Iles Féroé-Chili

TRANSFERT

Accord de principe AS Rome-Ryad Mahrez

L'AS Rome a trouvé un accord de principe avec le milieu international algérien de Leicester City (Premier League anglaise de football) Ryad Mahrez pour un éventuel transfert chez le vice-champion d'Italie, rapporte dimanche le quotidien sportif Il Corriere dello Sport.

Les négociations s'annoncent, néanmoins, serrées entre les deux clubs pour Mahrez, encore sous contrat jusqu'en 2020 avec Leicester, ajoute la même source.

Riyad Mahrez avait fait part de sa volonté de partir à l'issue de la saison 2016-2017. Les "Foxes" ont d'abord

fixé un prix qui a refroidi les différents intéressés : 50 millions d'euros. Leur position pourrait s'assouplir. Selon Il Corriere dello Sport, ils voudraient désormais au moins 35 millions d'euros.

Sky Sport Italia assurait samedi soir qu'une première offre avait été transmise par l'AS Roma, équivalente à 23 millions d'euros. Insuffisante, compte tenu du plafond défini par le club anglais. La chance du nouveau directeur sportif de La Louve Monchi réside dans le fait d'avoir trouvé un accord de principe avec l'agent du joueur. En revanche, les négociations

avec le club anglais pourraient durer. Après une saison étincelante marquée par 17 buts en Premier League et un titre de champion, la forme de l'attaquant algérien a baissé la saison dernière (6 buts) alors que le club n'a terminé que 12^e du championnat, en atteignant, toutefois, les quarts de finale de la Ligue des champions. Formé au Havre (France), Mahrez s'était engagé avec Leicester en janvier 2014, alors que les "Foxes" évoluaient en deuxième division anglaise.

APS

CR BELOUZDAD

Signature de Sofiane Bouchar

Encore un nouveau joueur du côté du CR Belouizdad avec l'arrivée du jeune défenseur de l'ES Sétif Sofiane Bouchar.

Le joueur âgé de 23 ans qui évolue aussi bien en défense centrale qu'en tant que latéral droit a signé un contrat de 3 ans avec le

Chabab.

Lancé par Kheïreddine Madoui en 2014 à l'âge de 19 ans, il a participé à la Champions League 2015

mais aussi à la Coupe du Monde des club 2014 même si il est resté sur le banc.

GRAND-PRIX MONDIAL FÉMININ

L'Algérie s'incline face au Mexique

L'équipe algérienne féminine de volley-ball a perdu face à la sélection mexicaine sur le score de 3 sets à 0 (25-19, 25-20, 25-19), en match comptant pour la 3^e journée de la Poule C3 du Grand Prix mondial féminin, disputé dans la nuit de dimanche à lundi à Caracas (Venezuela).

C'est la troisième défaite consécutive enregistrée par les Algériennes après celles concédées respectivement face au Venezuela 3-0 (28-26, 25-18, 25-18) et à la Hongrie 3-0 (28-07, 25-09, 25-16).

Lors du premier tournoi du Grand Prix disputé à Yaoundé (Cameroun), les joueuses de Nabil Tennoun ont essuyé aussi trois défaites sur le même score (3-0) face au Cameroun, à la France et au Venezuela.

Au classement général du groupe 3, l'Algérie est dernière avec un zéro pointé, alors que le podium est dominé par la Hongrie (18 pts), la France (16 pts) et le Venezuela (13 pts).

LUTTE/CHAMPIONNATS DU MONDE (JUNIORS)

Trois athlètes algériens en stage à Sofia

Trois athlètes de la sélection algérienne des luttes associées (juniors) ont entamé un stage de préparation à Sofia (Bulgarie), en vue des Championnats du monde prévus du 1^{er} au 6 août en Finlande, a-t-on appris de la Fédération algérienne des luttes associées (Fala).

Sous la conduite de l'entraîneur national, Aoune Fayçal, les athlètes Boukhors Ishak, Kateb Salahedine et Yahiaoui Chaïma ont entamé ce dernier cycle de préparation qui se poursuivra jusqu'au 29 juillet.

De son côté, la sélection algérienne (seniors messieurs) effectuera à partir du 20 juillet un stage de préparation à Bucarest (Roumanie), en vue des championnats du monde de Paris.

Les cadets seront également appelés à participer aux championnats du monde en Grèce (4-10 septembre).

Pour rappel, le technicien roumain, Rus Dumitru Cornell, a été désigné entraîneur de la sélection algérienne de lutte (seniors messieurs).

**REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT,
DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION
ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA
WILAYA DE BEJAIA / OPGI BEJAIA
NIF : N° 0993 0601 022 47 38**

**AVIS D'INFRUCTUOSITE DE 2ème AVIS
D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC
EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE
N°008/DMO/2017**

Conformément aux dispositions de l'article 40 alinéa 02 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et délégation de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de BEJAIA, sis à la Cité du Commandant MOHAMED FADHEL, dit "SI H'MIMI", informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la 2ème avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°008/DMO/2017 paru dans les quotidiens nationaux "الحوار" " et "Midi Libre" respectivement le 12 et 13 juin 2017 relatif à la réalisation en TCE y compris VRD et commerce de :

Projet : 22 logts LSP à SIDI AHMED

Programme : DGSN /MHUV

Que le présent avis est **infructueux** et ce pour le coût excessif.

Midi Libre n° 3138 - Mardi 18 juillet 2017 - Anep - 517 856

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRES
DE LA WILAYA DE BEJAIA
NIF : N° 0993 0601 022 47 38**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITÉ MINIMALE
N°009/DMO/2017**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Béjaia (O.P.G.I) dont le siège social est situé à la cité commandant Mohamed FADHEL Dit « Si H'mimi » wilaya de Béjaia, lance un avis d'Appel D'offres National Ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation des travaux de voiries et réseaux divers (VRD) des projets suivants : 116/672, 134/672 et les 202/672 LPL à EL KSEUR programme 5000 logts LPL A/W de Béjaia année 2011.

Commune	Consistance	Programme	Qualif	Travaux à réaliser
116/672 LPL à EL KSEUR	116 logements	5000 Logts LPL A/W année 2011	II	VRD
134/672 LPL à EL KSEUR	134 logements	5000 Logts LPL A/W année 2011	II	VRD
202/672 LPL à EL KSEUR	202 logements	5000 Logts LPL A/W année 2011	II	VRD

Les entreprises et les groupements d'entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelles catégorie **II et plus**, dans le domaine de bâtiment et/ ou travaux publics comme activité principale, peuvent retirer le cahier ou les cahiers des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Béjaia Adresse : Cité du commandant Mohamed Fadhel Dit « SI H'MIMI » wilaya de Béjaia contre paiement des frais de reproduction fixés à trois mille (3.000) dinars non remboursables. Ils peuvent soumissionner pour un ou plusieurs projets.

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées par l'instruction aux soumissionnaires de l'offre technique du cahier des charges.

Les offres constituées d'un dossier de candidature, d'une offre technique et d'une offre financière, doivent être obligatoirement accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, cités dans le cahier des charges ; article 08 ; contenu du dossier d'appel d'offre ; page n° 07 de l'offre technique.

Les soumissionnaires soumettront leurs offres sous une enveloppe principale cachetée et anonyme ne comportant aucune inscription extérieure autre que la mention suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BEJAIA

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°009/DMO/2017

Projet : ...

Programme : ...

Lot : ...

Cette enveloppe principale abritera trois (03) autres enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention :

«DOSSIER DE CANDIDATURE », « OFFRE TECHNIQUE », « OFFRE FINANCIERE »

Le délai de préparation des offres est fixé à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au **21^{ème} jour avant 12 heures**.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Toute offre parvenue après cette date ne sera pas prise en considération.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de préparation des offres à 13h 30 mn. Ils sont donc cordialement invités à y assister.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **111 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 3138 - Mardi 18 juillet 2017 - Anep - 517 872

MIDI
Midi Libre n° 3138 - Mardi 18 juillet 2017 - Anep - 517 872



L'INFO. RIEN QUE L'INFO

Omelette à la pomme de terre et l'oignon



Ingrédients :

4 c. à soupe d'huile
4 pommes de terre coupées en fines rondelles
4 œufs en omelette
Un oignon coupé en fines rondelles
Sel, poivre
Persil

Préparation :

Eplucher les pommes de terre, les couper en fines rondelles, les laver et les sécher avec un torchon propre. Dans un bol, battre les œufs en omelette, saler, poivrer, ajouter un peu de persil. Dans une poêle, faire chauffer l'huile, faire frire les pommes de terre à feu moyen et à couvert environ 20 min en les remuant de temps en temps. 5 mn avant la fin de cuisson, une fois qu'elles auront une belle couleur, ajouter l'oignon, le laisser cuire 5 mn (brasser régulièrement pour ne pas le laisser noircir), vider l'huile en trop de la poêle et ajouter les œufs, laisser cuire 1 min, prendre une assiette de la grandeur de la poêle, la mettre sur les pommes de terre en omelette, retourner la poêle en tenant l'assiette fortement, et remettre dans la poêle pour faire cuire encore 1 mn l'autre côté.

Biscuits au chocolat noir



Ingrédients :

350 g de beurre
100 g de sucre glace
100 g de maïzena
150 g de chocolat noir
Zeste de citron râpé
1 sachet de levure pâtisseries
La farine selon le mélange
1 petit pot de confiture d'abricot

Préparation :

Travailler le sucre glace et le beurre jusqu'à l'obtention d'un mélange crémeux, ajouter le zeste de citron râpé, incorporer la maïzena, la levure, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir pour obtenir une pâte homogène et très molle. Mettre la pâte dans une poche à douille et presser des bouts de pâte de 6 cm sur une plaque huilée.

Faire cuire dans un four moyennement chaud, coller les gâteaux deux par deux avec la confiture. Faire fondre le chocolat noir au bain-marie, plonger d'un seul côté les gâteaux dans le chocolat fondu, les poser sur du papier paraffiné, laisser prendre.

RECETTES DE GRAND-MÈRE

Se soigner au thym

En tisane, ou sous forme d'huile essentielle, les bienfaits du thym sur notre santé sont nombreux. C'est un antiseptique et un tonique efficace.

Prouvé par de nombreuses études :

De nombreuses études ont été faites sur le thym, et toutes démontrent ses propriétés toniques et antiseptiques. Le thym apaise, calme les angoisses et éloigne les idées noires. Il tonifie le système nerveux et est, donc, utile dans les états de fatigue. Il stimule les fonctions digestives et intestinales. Il calme les toux épuisantes et dégage les bronches. En infusion, cataplasme, massage.

En tisane :

Versez un quart de litre d'eau bouillante sur une c. à café de thym sec ou sur une belle branche de thym frais. Laissez infuser deux à trois minutes. Buvez nature ou sucrée au miel de thym par exemple, avec ou sans citron. Quatre ou cinq tasses par jour soulagent les rhumes et calment la toux. La tisane de thym est également digestive et tonique. Le fait de remplacer le café par

une infusion de thym vous apporte bien-être tout au long de la journée.

Lotion tonique pour la peau :

Faites une infusion de thym et laissez-la refroidir. Ajoutez trois gouttes d'extrait de pépins de pamplemousse pour la conservation. Cette lotion tonifie et resserre les pores de la peau. Elle se conserve une semaine au frigo.

En sirop :

Dans un grand bocal, alternez des couches de thym frais et de sucre. Laissez macérer trois jours au soleil ou une heure au bain-marie. Ensuite, remplissez le bocal d'eau, et faites cuire une heure au bain-marie. Filtrez. Embouteillez. Ce sirop, à raison de cinq c. à soupe par jour, calme la toux et éloigne les premiers frissons. En prévention, il renforce la résistance aux infections hivernales.



Cataplasme :

Faites chauffer une poche remplie de thym, frais ou sec, une ou deux minutes au four à micro-ondes. Ce cataplasme est salutaire si vous le placez sur le ventre en cas de douleurs : règles, crampes... Il calme et atténue également les contusions.

Macérat huileux

contre les rhumatismes :

Remplissez un bocal de thym frais. Couvrez d'huile d'olive. Laissez macérer trois semaines au soleil. Utilisée en massage, cette huile de macération est souveraine en cas de rhumatismes, entorses ou foulures. Si vous lui ajoutez une poignée de lavande, elle calme les coups de soleil.

CONSEILS PRATIQUES

Avoir toujours du thym chez soi



La cueillette :

Cueillez-le parcimonieusement, n'arrachez jamais la plante. Il faut couper les tiges au sécateur ou au pire les casser du bout des doigts, mais ne coupez pas toutes les plantes ni toutes les tiges d'une même plante. Il est préférable de réaliser la cueillette aux heures chaudes, ainsi vous éviterez la rosée du petit matin et la plante évacuera le maximum d'hu-

midité.

Le conserver :

Le thym se conserve très bien quelques semaines en branches, sous forme de petits bouquets. Au-delà, les feuilles se détachent de leurs branches.

Pour une plus longue conservation, faites sécher quelques semaines, en laissant "respirer" la cueillette dans un panier en osier, ou pendue par bouquets tête en bas, dans un endroit sec et aéré. Une fois sec, frottez les branches entre vos mains pour faire tomber les feuilles, triezy bien pour ne conserver que les feuilles et récupérez dans une boîte ou sachet hermétique pour cuisiner avec toute l'année.

En cuisine :

Il faut toujours avoir du thym pour cuisiner. A la rigueur, du thym que l'on peut se procurer partout dans le commerce, mais de préférence le thym véritable. L'idéal est d'avoir en permanence du thym fraîchement cueilli, sous cette forme, il est pratique d'utilisation puisque les feuilles tiennent bien aux "branches" et les saveurs et arômes sont puissants et presque

A S T U C E S

Eraflures sur du verre



Si les rayures ne sont pas trop importantes, on peut les atténuer en les brossant méticuleusement avec une brosse à dent et du dentifrice.

Bouger les meubles sur de la moquette



Pour ne pas abîmer la moquette quand vous changez de place à un meuble très lourd, glissez sous ses pieds un morceau de carton.

Marques de meuble sur la moquette



Si la marque des pieds du meuble a laissé son empreinte, posez dessus une pattemouille humide et appliquez un fer à repasser chaud dessus puis brossez.

Ramollir du cirage durci



Votre cirage a durci, vous pouvez le rendre opérationnel si vous lui rajoutez quelques gouttes de pétrole ou d'essence de térébenthine

Mots Fléchés N°3310

disperser prodigieuse	jaillir brin pour panier	arrache petit somme	pays européen étui de missile	baque- nauda titres de moines	imagina	pimentera de bonne heure
investira dite très haut			On a sa carte allé- gresse		voyage aérien colosse	
insistais élément gazeux		zigouille estimée en stères		calmer en ce lieu	emplette palpe exhibés	grand félin
pas très net	ped de vigneron loi du silence		os		lac de Russie vraiment furieuse	
trans- percer bout de bois			gracieuse éméché	travailleur dur fiefs des pions	arc en corne état arabe	fin de verbe mettra au diamètre rumineraient
destination	administré trouveras l'emploi	brame œuvres de barbier		maisons de fous durs à avaler		coordination
épuisé			graffiti situé sur la minute		filet	
négation	endosseras livres rigolos					parcouru
harassé chercher à leurrer		découverte petits chemins			semblables unie	
paisible			divisa accepte		réduire en poudre	fleuves naissants désert de cailloux
blessent			titre féodal sanie	attacha		iridium au labo cri dans l'arène aussi
route de navire	signal routier élu purénéen	débarrassée des parasites				
logiques				redemande		regle pour tous

SUDOKU N°3310 **SOLUTION SUDOKU N°3309** **SOLUTIONS MOTS FLECHES 3309**

	5	3		2				
		4	8	1	7	2		
3	7		4		1		8	
4								3
	2		3		5		7	4
		8	1	9	2	4		
			4		6	1		

4	7	6	2	8	1	3	5	9
3	8	2	5	4	9	1	6	7
5	9	1	6	7	3	2	4	8
8	2	4	3	1	7	6	9	5
9	6	5	4	2	8	7	1	3
7	1	3	9	6	5	8	2	4
2	4	7	8	9	6	5	3	1
1	5	9	7	3	2	4	8	6
6	3	8	1	5	4	9	7	2

C	A	A	M	C	S	B		
P	O	R	N	O	G	R	A	P
L	O	T	R	E	S	O	N	U
H	I	S	S	A	I	S	L	U
M	I	S	C	E	N	E	I	R
M	A	R	E	O	D	I	E	U
C	A	N	U	L	A	R	B	A
R	O	S	T	R	E	V	R	A
N	A	N	L	A	I	C	A	S
A	S	S	I	E	G	E	N	T
U	T	I	N	A	U	D	I	B
C	R	I	O	S	T	E	R	S
E	V	A	S	A	G	L	A	S
A	L	I	M	E	N	T	A	P
U	P	E	T	A	R	D	R	U
A	I	R	E	S	L	A	R	D
S	U	R	M	E	N	U	E	R
R	A	S	E	R	O	N	T	S
N	E	A	R	T	I	S	T	E
E	T	E	I	N	T	S	U	I
E	S	S	I	E	U	A	N	E

Le monde menacé d'une sixième extinction ?

Des scientifiques ont mené une étude traitant de la disparition de nombreuses espèces animales.

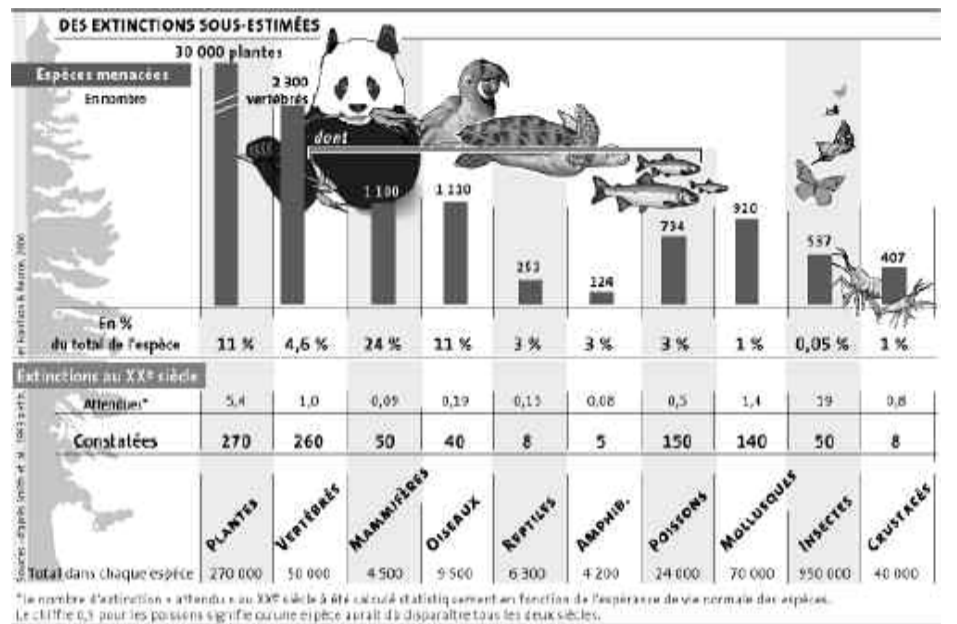
Ces recherches plutôt alarmantes stipulent que la moitié des espèces animales de notre planète ont disparu durant les quarante dernières années, un processus malheureusement toujours en cours. Les chercheurs Gerardo Ceballos de l'université nationale autonome du Mexique ainsi que Paul Ehrlich et Rodolfo Dirzo de l'université de Stanford utilisent les termes de "sixième extinction et anéantissement biologique" dans leur étude publiée le 23 mai 2017 dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* (Pnas). Les chercheurs ont compilé des données issues de l'Union internationale de conservation de la nature (UICN), rassemblant le travail d'anciens naturalistes. L'étude indique que les espèces animales (vertébrés) ont accusé un sévère recul aussi en ce qui concerne les effectifs que les aires de répartition. La disparition d'une espèce est un

processus lent et non un phénomène qui se produit subitement. Les premiers stades d'une telle disparition sont incarnés par la dégradation des conditions de vie. Cela cause une perte de territoires sur lesquels les animaux viennent se nourrir et se reproduire, ce qui fait baisser la population de l'espèce en conséquence.

Plusieurs espèces menacées

Les chercheurs ont fait une découverte alarmante concernant certains taux de perte de population. Pour des espèces dont le danger est défini comme mineur, c'est-à-dire encore loin du risque d'extinction, les taux de perte de population sont très élevés. Pas moins de 177 espèces ont été évaluées : 30 % d'entre elles ont perdu des territoires et 40 % accusent des pertes de population allant parfois jusqu'à 80 % des effectifs !

Il s'agit d'ailleurs de pertes inégales d'un point de vue de la répartition terrestre. En effet, les mammifères et les oiseaux vivant en zone intertropicale sont très touchés par ces pertes, ce qui n'est en revanche pas le cas des animaux vivant à proximité du pôle Sud



ou des déserts chauds d'Asie et d'Afrique. Ainsi les orangs-outans de l'île de Bornéo ont vu leur population baisser de 25 % en une décennie et tomber à 80.000 individus. Citons également les effectifs de lions, en chute vertigineuse depuis 1993 (perte de 43 %). Il y a aussi les guépards qui ne sont plus que 7.000. Les chercheurs parlent de 3.700

espèces en danger d'extinction, auxquelles ont été ajoutées celles apparaissant dans les données de l'UICN comme « préoccupation mineure ». Concrètement, ce sont 8.851 espèces (sur 27.600) qui accusent à la fois une baisse d'effectifs et une réduction de l'aire de répartition, un véritable « anéantissement biologique » selon les scientifiques.

Les déjections d'oiseaux pour fertiliser les coraux ?



Des chercheurs français se sont intéressés à l'impact des déjections d'oiseaux marins sur les récifs coralliens. À leur grande surprise, les coraux se développent mieux dans des zones où ces mêmes déjections sont omniprésentes. Les scientifiques de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) se sont rendus dans un des endroits les plus marginaux de la

Terre, à savoir les archipels isolés et peu habités d'Entrecasteaux (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et de Chesterfield (France). Il s'agissait de mener une étude afin de mieux comprendre comment le guano agit sur le corail. "Ces minuscules îlots concentrent des dizaines de milliers d'oiseaux marins, appartenant à une grande variété d'espèces qui viennent s'y

reproduire. Ils y passent de quelques mois à plus d'une année et vivent le reste du temps en haute mer dans le Pacifique tropical", indique le spécialiste de la faune insulaire Eric Vidal dans une publication de l'Institut de recherche pour le développement.

Une découverte surprenante !

Les scientifiques ont découvert que les coraux absorbaient l'azote présent dans le guano des oiseaux vivant aux alentours. Cette conclusion a été possible après des analyses isotopiques précises de la composition des tissus. Il s'avère que l'azote et les coraux ne sont pas vraiment amis puisque ces derniers vivent habituellement dans des eaux cristallines où la teneur en nutriments est faible. Il faut également savoir que les activités humaines "azotées" contribuent généralement à abîmer et détruire le corail. Les coraux présents sur les archipels

étudiés par l'IRD semblent être en bonne santé et ne semblent pas avoir été très impactés par l'épisode du blanchissement massif de 2016. Ainsi, les scientifiques se sont posé la question de savoir si l'azote avait agi pour leur santé et sont arrivés au constat qu'il existe un seuil de concentration en dessous duquel l'azote reste bénéfique. Cependant, même si le lien entre un certain niveau d'azote et une bonne santé des coraux a été établi, certains petits mystères restent encore à élucider : "Les voies par lesquelles les éléments du guano finissent dans l'eau de mer restent à éclaircir. Il peut s'agir d'un lessivage des stocks accumulés sur les îlots, d'une percolation via des résurgences d'eau douce en mer, du dépôt direct de fientes lors des trajets effectués par les oiseaux au-dessus du lagon", pour aller se nourrir, voire de tout ça à la fois, indique la biologiste Anne Lorrain, spécialiste de l'écologie trophique et du traçage isotopique.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

COCA-COLA

Inventeur : John Styth Pemberton

Date : 1886

Lieu : États-Unis

Accro à la morphine suite à un accident, John Styth Pemberton, met au point un sirop désaltérant, à base d'extrait de noix de kola, de sucre, de caféine, de feuilles de coca et d'extraits végétaux qui lui permettrait de décrocher peu à peu de la morphine. Et voilà comment le Coca-Cola est né. La marque sera déposée au registre du commerce le 6 juin 1887.



OFNI : LES IMAGES QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE

20h55

En compagnie de ses invités, Anaïs Delva, Moundir, Gil Alma et Titoff, Bertrand Chameroz revient avec humour sur les meilleures images de cette saison télévisée. Ensemble, ils revoient et commentent des séquences drôles, des gros malaises en direct et autres ratages. Cette seconde émission propose encore plus de chutes, de casseroles, de moments gênants, de directs qui échappent à tout contrôle, et - cerise sur le gâteau - un portrait crashé spécial de l'animateur.

LES INCONNUS : LA TOTALE !

20h55

Au début des années 1990, Didier Bourdon, Pascal Légitimus et Bernard Campan ont fait forte impression avec leurs spectacles mais surtout avec leurs parodies télé déjantées. L'émission propose de découvrir ou de redécouvrir leurs sketches. Parmi leurs incontournables : « Télémagouilles », « Tournez ménages », « Le Commissariat » avec le brigadier-chef Marcel Paulacci, « Les Chasseurs », « Les Sectes », « Fort Boyaux », « Question\$ pour du pognon »... Sans oublier leurs plus grands tubes dont « Auteuil, Neuilly, Passy », « Isabelle a les yeux bleus » ou encore « C'est toi que je t'aime ».

BOULEVARD DU PALAIS APPRENDRE DEUX FOIS

20h55

Un professeur de philosophie est assassiné devant chez lui. Quelques minutes plus tard, Gaspard Brunel, son meilleur élève, se donne la mort. Mais pourquoi cet adolescent a-t-il commis l'irréparable ? S'est-il réellement suicidé ? Une enquête difficile démarre pour Rovère et Nadia ? Tout accuse Arthur, le frère de Gaspard, qui est en échec scolaire, d'avoir une responsabilité dans le drame. Une deuxième arme, achetée par Gaspard, reste introuvable, et un site Internet commence à faire des révélations sur la vie privée des professeurs. Quand Arthur, armé, disparaît, Rovère et Nadia s'engagent dans une course contre la montre. Il est possible qu'Arthur ait pour projet de commettre un massacre...

DES RACINES ET DES AILES

20h55

Voyage le long de la Charente, l'un des plus grands fleuves français, qui s'étend sur 380 kilomètres à travers les départements de la Charente, de la Vienne et de la Charente-Maritime, avant de se jeter dans l'océan Atlantique. Le film débute en Haute-Vienne en compagnie du géologue Jean-François Tournepeche et se poursuit à Rochefort-sur-Mer, en Charente-Maritime. Là, Florence Dubois, conservatrice du patrimoine, et Frédéric Chasseboeuf, historien, font découvrir les monuments les plus remarquables de cette cité, avant d'offrir une visite du chantier de restauration de la maison de l'écrivain voyageur Pierre Loti.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

HER

20h55

Dans un futur proche à Los Angeles, Theodore Twombly tente de se remettre de sa rupture avec Catherine, qui lui a brisé le cœur. Theodore est un homme complexe et émotif qui pour gagner sa vie, écrit des lettres personnelles sur commande. Solitaire et renfermé sur lui-même, il est intrigué par un nouveau et ingénieux système, une «voix» adaptée à chaque utilisateur. Après avoir initialisé le programme, il fait la rencontre de «Samantha» une voix brillante, sensible et incroyablement drôle. Samantha trouve toujours le bon mot pour le reconforter. Au fil du temps, Theodore ne peut plus se passer d'elle. Ce qui a commencé en amitié se transforme en amour...

SIGNÉ TALOCHE

20h55

Vincent et Bruno Taloche ne cachent pas leur ambition : ils veulent être rien moins que les frères Dardenne du rire et concoctent un spectacle sous forme de série policière. Inspirés par le succès de «La Trêve» et «Ennemi public», ils ont tourné ce feuilleton à suspense au théâtre de Spa. A l'affiche de leur superproduction : Anthony Kavanagh, Vérino, Alex Visorek, la troupe anglaise de danse et de musique Stomp, le «youtubeur» Pierre Croce, Redouane Harjane, issu du «Jamel Comedy Club», et l'artiste de burlesque Karine Lyachenko. Avec cette «Trêve de l'Ennemi public», le 66e «Signé Taloche» est placé sous le signe de l'humour et du suspense. ** Et avec Karine Lyachenko.

ZONE INTERDITE

20h55

Chaque été, 13 000 marchés animent les villes de France : maraîchers, poissonniers et autres vendeurs ambulants se lèvent aux aurores pour installer leurs étals. Laurent, 38 ans est camelot. Surnommé le roi de la débrouille, il est capable de tout vendre, même les objets les plus insolites et les plus inutiles. A Antibes, Denis est un vieux de loup de mer qui a la gouaille facile. Depuis plus de 20 ans, il se lève à 4 heures du matin pour pêcher les poissons qu'il vendra un peu plus tard sur le marché. A Marseille, Jennifer a quitté son emploi de serveuse pour se lancer dans la vente d'accessoires de smartphones. Du côté d'Agen, Maryse et Bernard, amoureux transis depuis plus de quarante ans, récoltent les fruits de la ferme à la main avant de les proposer à leurs clients.

BLINDSPOT COUP DOUBLE

20h55

Jane parvient à échapper à la CIA après avoir été torturée pendant trois mois. L'agent Naz Kamal, de la NSA, demande à Weller et à son équipe d'entrer en contact avec elle. Interrogée dans les locaux du FBI, Jane raconte ce qu'elle a subi durant ces derniers mois. Elle confie que Mayfair est morte et qu'elle a tué Oscar. Naz Kamal offre une protection à Jane si elle infiltre à nouveau le groupe terroriste auquel elle appartenait, et qui s'apprête à mener une opération de grande ampleur. Jane rejoint donc Sandstorm en prétendant avoir été séquestrée et torturée par Cade. Elle est accueillie par Roman, qui la soigne et la conduit auprès du chef de Sandstorm, Shepherd...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

NATALIE PORTMAN ET JENNIFER LAWRENCE

DEUX ÉGÉRIES, DEUX STYLES !

La planète Mode est en effervescence ! Un état provoqué par une nouvelle Fashion Week consacrée aux collections haute couture automne-hiver 2017-2018. La maison Dior a dévoilé la sienne lundi après-midi, en présence de ses

égéries Natalie Portman et Jennifer Lawrence... C'est à l'hôtel des Invalides, dans le 7^e arrondissement de Paris, que Christian Dior et sa directrice artistique, l'Italienne Maria Grazia Chiuri, ont présenté leur nouvelle

garde-robe haute couture. De nombreuses personnalités s'y sont rendues, à commencer par Natalia Portman et Jennifer Lawrence. Les actrices ont retrouvé, le temps d'un défilé, leur rôle d'ambassadrices de l'enseigne française.



ANGELINA JOLIE

VIRÉE À DISNEYLAND POUR LES 9 ANS DES JUMEAUX VIVIENNE ET KNOX

Sans Brad Pitt avec lequel elle est en procédure de divorce depuis près de dix mois, mais toujours avec le sourire malgré tout, Angelina Jolie a attiré les paparazzi lors d'une journée exceptionnelle organisée au parc Disneyland, à Anaheim (banlieue de Los Angeles), pour fêter les 9 ans des jumeaux Knox et Vivienne.



JENNIFER LAWRENCE

"PAS ASSEZ JOLIE" POUR JOUER SHARON TATE : LA STAR CLASHÉE !

Quentin Tarantino cherche les acteurs de son prochain long métrage. Le cinéaste veut porter sur grand écran les sanglants méfaits de Charles Manson, célèbre criminel américain condamné en 1971 à la peine de mort (commuée en prison à perpétuité) pour avoir commandité les meurtres de l'actrice américaine Sharon Tate (épouse à l'époque du réalisateur Roman Polanski et alors enceinte de huit mois) et de quatre de ses amis.

Fajr	03h25
Dohr	12h48
Asr	16h40
Maghreb	20h12
Icha	21h56

PROCÈS DU GROUPE GDEIM IZIK

APPELS D'ONG À REJETER "TOUTE PREUVE EXTORQUÉE SOUS LA TORTURE"

Les autorités judiciaires marocaines "devraient veiller lors du procès des prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik à ce que nul ne soit déclaré coupable sur la base de "preuves extorquées sous la torture", ont appelé des ONG internationales.

"Le Maroc devrait veiller à ce que nul ne soit déclaré coupable sur la base de preuves extorquées sous la torture", a déclaré Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à Human Rights Watch. En novembre 2010, les autorités d'occupation marocaines sont intervenues violemment pour démolir le camp de résistance de Gdeim Izik qui avait été formé par environ 20.000 Sahraouis afin de défendre leurs droits économiques, sociaux et culturels, y compris leur droit à l'autodétermination et leur droit à disposer librement de leurs ressources naturelles. Parmi les militants politiques sahraouis, certains d'entre eux ont été, arbitrairement, condamnés, en 2013, à 20 ans de prison et d'autres à l'emprisonnement à perpétuité, par un tribunal militaire, bien qu'ils soient des civils, et cela en violation du droit international. A la suite du démantèlement sauvage et inhumain du camp du Gdeim Izik, par la police et l'armée marocaines, des accusés sahraouis ont passé 27 mois en détention provisoire. Mais le 27 juillet 2016, la cour de cassation marocaine annule, sous la pression d'organisations internationales de défense de droits de l'Homme et de juristes militants, la condamna-



tion injuste prononcée à l'encontre de ces militants sahraouis. La cour d'appel de Rabat doit rendre son verdict dans le procès de 24 Sahraouis, peu après une audience prévue aujourd'hui 18 juillet. Lors du précédent procès, un tribunal militaire de Rabat a déclaré tous les accusés, en se fondant presque exclusivement sur des aveux qui auraient été obtenus sous la torture. La plupart des accusés ont été condamnés à de lourdes peines et ont déjà passé plus de six ans en prison. En 2016, la cour de cassation a ainsi ordonné que le groupe de Gdeim Izik soit rejugé devant la chambre d'appel de la cour d'appel de Rabat.

Lors de ce procès, qui s'est ouvert le 26 décembre 2016, le tribunal a accepté que des médecins agréés par les tribunaux procèdent à des examens médicaux pour 21 accusés afin d'évaluer leurs allégations de torture, mais a rejeté cette demande pour les trois autres qui sont en liberté. Les médecins ont examiné les accusés en février et en mars, près de sept ans après les faits présumés de torture. Les rapports médicaux, que Human Rights Watch et Amnesty International ont pu consulter, les types de torture et de mauvais traitements que chacun des accusés affirme avoir subis lors de son arrestation et de son interrogatoire, peu après

leur interpellation fin 2010.

Les deux ONG rapportent, sur la base de rapports de médecins, que les militants sahraouis "ont été roués de coups parfois, alors qu'ils étaient suspendus par les poignets et les genoux, et avoir subi des sévices sexuels. On leur aurait également arraché les ongles des doigts et des orteils". "D'après le Code de procédure pénale, les aveux obtenus par la violence ou la contrainte ne sont pas recevables devant les tribunaux. Néanmoins, il est fréquent que les tribunaux marocains se fondent sur des aveux qui auraient été obtenus sous la torture ou la contrainte comme principale source de preuves pour prononcer leurs jugements", regrettent les deux ONG. Le Comité contre la torture a conclu, le 15 novembre 2016, que le Maroc avait bafoué à plusieurs titres les droits de l'un des accusés, Naâma Asfari, découlant de la Convention contre la torture. En réaction à une plainte déposée par Naâma Asfari, représenté par l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), le Comité a conclu que les autorités n'avaient pas enquêté sur ses allégations de torture et de mauvais traitements, en vue de le protéger lui et son avocat contre des représailles, et l'avaient privé de réparations, notamment de rééducation médicale et d'indemnisation. Il a ajouté que le tribunal militaire l'avait déclaré coupable en se fondant sur une déclaration obtenue sous la torture et les mauvais traitements.

SELON L'OMS

PLUS DE DEUX MILLIARDS D'ÊTRES HUMAINS PRIVÉS D'EAU POTABLE

Selon un rapport de l'organisation mondiale de la santé (OMS), environ 2,3 milliard de personnes soit 30 % de la population mondiale, n'ont toujours pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable et 4,5 milliards, soit 60 %, ne disposent pas de services d'assainissement gérés en toute sécurité. En effet ce travail entre l'OMS et l'Unicef représente la toute première évaluation mondiale des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement gérés en toute sécurité, conclut qu'un trop grand nombre de personnes n'ont toujours pas accès à ces services, en

particulier dans les zones rurales. "Avoir accès à l'eau salubre, à l'assainissement et à l'hygiène à domicile ne devrait pas être un privilège exclusivement réservé aux riches vivant en milieu urbain", indique dans un communiqué Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé. "Il s'agit de services fondamentaux pour la santé humaine et il incombe à tous les pays de garantir que chacun puisse y accéder." En outre, de nombreux foyers, centres de santé et écoles n'ont toujours pas d'eau ni de savon. Or boire de l'eau contaminée

entraîne de nombreux risques pour la santé : diarrhée (361.000 enfants âgés de moins de 5 ans meurent chaque année de diarrhée), transmission de maladies comme le choléra, l'hépatite A. Selon le même rapport, l'accès à l'eau potable sera équitable d'ici à l'année 2030, mais dans plus de 90 pays les progrès en matière d'assainissement de base sont trop lents et ne permettront pas d'atteindre la couverture universelle fixée à l'horizon 2030.

INCENDIE SUR UNE BASE DE VIE D'UNE ENTREPRISE CHINOISE À BERROUAGHIA D'IMPORTANTES DÉGÂTS ENREGISTRÉS

D'importants dégâts ont été enregistrés suite à un incendie qui s'est déclaré à 21h05 avant-hier soir au niveau de la base de vie de la société chinoise, située à Cherata, commune de Berrouaghia, qui est chargée du projet de dédoublement de l'axe Chiffa-Berrouaghia (RN 1), a-t-on appris hier auprès de la

Protection civile. Deux dortoirs et deux magasins de matériels ont été complètement détruits lors de cet incendie, dont l'origine reste inconnue pour l'instant, a-t-on indiqué, faisant également état d'une quinzaine de pompes d'eau et d'équipement de pompage de ciment détruits.

Plusieurs équipes d'intervention ont été dépêchées sur le lieu du sinistre qui a été maîtrisé au bout d'une heure et 50 minutes d'intenses efforts, a signalé la Protection civile, précisant qu'aucun blessé n'a été déploré.

BENI-SAF

SECOUSSE TELLURIQUE DE 3,5 DEGRÉS

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,5 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 05h37 à Beni-Saf

dans la wilaya d'Aïn-T'mouchent, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag).

L'épicentre de la secousse a été localisé à 60 km au nord-ouest de Beni-Saf, a précisé la même source

NIGERIA

AU MOINS 8 MORTS DANS UN ATTENTAT SUICIDE

Une kamikaze s'est fait exploser hier dans la matinée, à l'entrée d'une mosquée dans le nord-est du Nigeria, faisant 8 morts et 18 blessés, a indiqué la police.

A l'aube, à 04h30 (03h30 GMT), peu avant les prières du matin, la femme a actionné sa charge explosive en entrant dans la mosquée, située dans le centre-ville de Maiduguri, la capitale de l'État de Borno.

Depuis le début du mois de juin, 62 personnes ont été tuées lors d'attentats suicide à Maiduguri, ville particulièrement touchée par Boko Haram.